



Contrat de capitalisation individuel de type multisupport

Projet de Contrat Valant Note d'Information (2/2)
Conditions Contractuelles - Juin 2017

Sommaire

Projet de Contrat Valant Note d'Information	
Conditions contractuelles	p. 1
Entreprise contractante : dénomination et forme juridique	p. 4
1. Nom commercial du contrat	p. 4
2. Caractéristiques du contrat	p. 4
a. Définition contractuelle des garanties offertes	p. 4
b. Durée du contrat	p. 4
c. Modalités de versement des primes	p. 5
d. Délai et modalités de renonciation au contrat	p. 5
e. Formalités à remplir en cas de sinistre	p. 6
f. Précisions complémentaires relatives à certaines catégories de contrats	p. 6
g. Informations sur les primes relatives aux garanties principales et complémentaires lorsque de telles informations s'avèrent appropriées	p. 7
h. Loi applicable et régime fiscal	p. 7
3. Rendement minimum garanti et participation	p. 8
a. Taux d'intérêt garanti et durée de cette garantie	p. 8
b. Indications des garanties de fidélité, des valeurs de réduction et des valeurs de rachat	p. 8
c. Modalités de calcul et d'attribution de la participation aux bénéfices	p. 9
4. Procédure d'examen des litiges	p. 10
5. Solvabilité et situation financière de l'assureur	p. 10
6. Dates de valeur	p. 10
a. Dates de valeur retenues lors d'une opération	p. 10
b. Dates d'effet des opérations	p. 10
c. Cas particuliers relatifs aux unités de compte	p. 11
7. Gestion du contrat	p. 11
a. Modes de gestion	p. 11
b. Autres opérations	p. 14
8. Terme du contrat	p. 15

9. Modalités d'information _____ p. 15

10. Autres dispositions _____ p. 16

a. Langue _____ p. 16

b. Monnaie légale _____ p. 16

c. Prescription _____ p. 16

d. Fonds de garantie des assurances de personnes _____ p. 16

e. Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme _____ p. 17

f. Informatique et libertés _____ p. 17

Présentation des supports d'investissement _____ p. 18

Contrat de capitalisation individuel de type multisupport n°2215

Le contrat LinXea Avenir Capitalisation est composé :

- du Projet de Contrat Valant Note d'Information constituée de deux documents :
 - le Projet de Contrat Valant Note d'Information (1/2) - Bulletin de souscription, ci-après dénommée bulletin de souscription,
 - le Projet de Contrat Valant Note d'Information (2/2) - Conditions contractuelles, ci-après dénommée conditions contractuelles, comprenant la Présentation des supports d'investissement ; il est remis préalablement à la souscription et précise les dispositions essentielles du contrat ainsi que les droits et obligations réciproques du souscripteur et de Suravenir,
- des Conditions particulières qui précisent les caractéristiques et garanties du contrat du souscripteur,
- des avenants adressés au souscripteur lors de toute modification apportée à son contrat (exemples : rachat partiel, versement complémentaire, arbitrage).

Le Projet de Contrat Valant Note d'Information (2/2) - Conditions contractuelles constituera les Conditions générales de votre contrat à compter de la date de signature du Projet de Contrat Valant Note d'Information (1/2) - Bulletin de souscription.

Entreprise contractante : dénomination et forme juridique

Nom : Suravenir.

Adresse : 232, rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9.

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 420 000 000 euros. Société mixte régie par le Code des assurances. Siren 330 033 127 RCS Brest. Société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (61, rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 9).

1. Nom commercial du contrat

Le contrat LinXea Avenir Capitalisation n°2215 est un contrat de capitalisation individuel de type multisupport, régi par le Code des assurances et relevant de la branche 24 (*Capitalisation*).

2. Caractéristiques du contrat

La souscription à ce contrat est réservée aux personnes physiques ayant leur résidence principale en France.

En souscrivant au contrat de capitalisation individuel LinXea Avenir Capitalisation, le souscripteur constitue et valorise un capital à partir des différents supports d'investissement mentionnés dans la Présentation des supports d'investissement du Projet de Contrat Valant Note d'Information.

a. Définition contractuelle des garanties offertes

Le contrat LinXea Avenir Capitalisation offre, au terme du contrat, le paiement d'un capital et/ou d'une rente viagère.

Pour les droits exprimés en euros, le contrat comporte une garantie en capital au moins égale aux sommes versées, nettes de frais sur versement(s) et hors options majorant les frais annuels de gestion.

Pour les droits exprimés en unités de compte, les montants investis ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

b. Durée du contrat

Après réception du bulletin de souscription dûment signé, ainsi que de l'ensemble des pièces nécessaires à la souscription, le contrat et les garanties prennent effet à la date mentionnée sur les conditions particulières émises par Suravenir, sous réserve de l'encaissement effectif du premier versement du souscripteur par Suravenir. Le souscripteur fixe lui-même sur le bulletin de souscription la durée du contrat LinXea Avenir Capitalisation (minimum 8 ans, maximum 30 ans). La souscription prendra fin à la date d'échéance prévue ou en cas de rachat total.

c. Modalités de versement des primes

- **Versement initial** : à la souscription, le souscripteur réalise un premier versement de 100 euros minimum, qu'il peut compléter à tout moment par des versements libres ou programmés.

- **Versements libres** : pour un montant minimum de 100 euros, seuls ou en complément de ses versements programmés.

Chaque support d'investissement choisi doit être alimenté à hauteur de 25 euros minimum, sauf en cas de choix d'un mandat d'arbitrage (point 7).

- **Versements programmés** : le souscripteur a la possibilité de programmer des versements mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels (prévoir un minimum de 25 euros/mois/trimestre/ semestre/an). Les versements programmés doivent être répartis avec un minimum de 25 euros par support, sauf en cas de choix d'un mandat d'arbitrage (point 7). Le souscripteur peut choisir l'ajustement automatique de ses versements programmés : il s'agit de faire évoluer automatiquement et annuellement leur montant, selon un indice qui lui sera communiqué chaque année (ajustement annuel des versements) dans son relevé d'information annuelle. L'évolution sera appliquée au prorata de la répartition des supports de son versement programmé.

Le souscripteur peut, à tout moment, les augmenter ou les diminuer, les interrompre, puis les reprendre. En cas de suspension des versements programmés, le contrat se poursuit et le souscripteur peut continuer à effectuer des versements libres.

Le premier versement programmé sera réalisé à l'issue de la période de renonciation. Lorsque deux versements programmés successifs n'ont pas été réalisés (notamment en cas de refus de l'établissement bancaire pour des raisons techniques, financières...), Suravenir se réserve le droit de suspendre l'appel des versements programmés.

Chaque versement net de frais, libre ou programmé, est investi sur les supports d'investissement que le souscripteur a sélectionnés, sauf en cas de choix d'un mandat d'arbitrage (point 7). À défaut de précision de la part du souscripteur, Suravenir appliquera la répartition effectuée lors du dernier versement. Le versement net de frais affecté à un support d'investissement est divisé par la valeur liquidative de ce support pour obtenir le nombre de parts qui est attribué au souscripteur. Ce nombre est arrondi au dix-millième le plus proche.

Les versements sont exclusivement libellés en euros.

d. Délai et modalités de renonciation au contrat

Le souscripteur peut renoncer au présent contrat pendant 30 jours calendaires révolus à compter de la date à laquelle il est informé de la conclusion du contrat LinXea Avenir Capitalisation, matérialisée par la réception des conditions particulières. Cette renonciation doit être faite par lettre recommandée avec avis de réception, envoyée à l'adresse suivante : Suravenir, Service Gestion Vie – TSA 20004 – 35917 Rennes Cedex 9.

Elle peut être faite selon le modèle de lettre ci-dessous :

“Je soussigné(e) (nom, prénom et adresse du souscripteur) déclare renoncer à la souscription au contrat LinXea Avenir Capitalisation, que j'ai signée le (____) et vous prie de bien vouloir me rembourser l'intégralité des sommes versées dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la présente lettre. Je reconnais également être informé(e) que toutes les garanties cessent à la date de réception par Suravenir de la présente lettre de renonciation.” Date et signature.

Au-delà de ce délai, les sommes non restituées produisent de plein droit intérêt au taux légal majoré de moitié durant deux mois, puis, à l'expiration de ce délai de deux mois, au double du taux légal.

La faculté de renonciation s'exerce conformément à l'article L. 132-5-1 du Code des assurances.

Le défaut de remise des documents et informations prévus à l'article L. 132-5-2 du Code des assurances entraîne de plein droit la prorogation du délai de renonciation jusqu'au trentième jour calendaire révolu suivant la date de remise effective de ces documents dans la limite de huit ans à compter de la date à laquelle le souscripteur est informé que le contrat est conclu.

L'exercice de la faculté de renonciation met fin à toutes les garanties de la souscription.

e. Formalités à remplir en cas de sinistre

En cas de décès du souscripteur du contrat de capitalisation avant l'échéance, les héritiers du souscripteur sont automatiquement substitués à ce dernier. La valeur de rachat du contrat fait partie de la succession du souscripteur. Les héritiers peuvent soit procéder au rachat total du contrat, soit en demander le maintien.

f. Précisions complémentaires relatives à certaines catégories de contrats

■ Frais et indemnités de rachat et autres frais prélevés par l'entreprise d'assurance

Les frais liés au contrat LinXea Avenir Capitalisation et prélevés par Suravenir sont les suivants :

- “Frais à l'entrée et sur versements” : 0 % lors de la souscription et lors de chaque versement.
- “Frais en cours de vie du contrat”
 - Frais annuels de gestion en cas de gestion libre :
 - 0,60 % sur la part des droits exprimés en euros,
 - 0,60 % sur la part des droits exprimés en unités de compte.
 - Frais annuels de gestion en cas de mandat d'arbitrage (gestion pilotée) :
 - 0,80 % sur la part des droits exprimés en euros,
 - 0,80 % sur la part des droits exprimés en unités de compte.

Ils sont calculés quotidiennement sur la base de l'encours journalier, pour le(s) fonds en euros comme pour les unités de compte, et sont prélevés en nombre de parts d'unités de compte et/ou en euros :

- pour le(s) fonds en euros, en une fois, au plus tard le 31 décembre de chaque année, ou en cours d'année, en cas de sortie totale (rachat, arbitrage, conversion en rente),
- pour les unités de compte, chaque mois, ou en cours de mois, en cas de sortie totale (rachat, arbitrage, conversion en rente).
- “Frais de sortie”
 - 3 % sur quittances d'arrérages.
 - Option pour la remise de titres en cas de rachat total ou au terme : 1 % des fonds gérés réglés sous forme de titres.
 - Frais de rachat partiel et rachat total : 0 %.
 - Frais des rachats partiels programmés : 0 %.

- “Autres frais”

- Frais de changement de mode de gestion : 0 %.
- Frais prélevés en cas d'arbitrage : 0 % des montants arbitrés.
- Frais prélevés en cas d'arbitrage dans le cadre des options d'arbitrages programmés : 0 %.
- Frais prélevés en cas d'arbitrage généré dans le cadre du mandat d'arbitrage (gestion pilotée) : 0 %.
- Frais prélevés lors des opérations effectuées sur les ETFs : 0,1 % des montants investis / désinvestis sur les ETFs.

■ Énonciation des fonds en euros à capital garanti

Le contrat LinXea Avenir Capitalisation propose un ou plusieurs fonds en euros à capital garanti, dont les caractéristiques sont précisées dans la Présentation des supports d'investissement du contrat, placée à la fin des conditions contractuelles. Cette liste est également disponible sur simple demande sur le site www.linxea.com.

Suravenir se réserve la possibilité de proposer à tout moment de nouveaux fonds en euros, de restreindre ou supprimer la possibilité d'investir (par arbitrage et/ou par versement initial ou complémentaire) sur un ou des fonds en euros existants.

Dans le cas où la possibilité d'investir sur un fonds en euros serait supprimée, les versements programmés mis en place sur ce fonds en euros seraient automatiquement transférés vers le fonds en euros Suravenir Rendement.

■ Énonciation des unités de compte de référence

Les unités de compte de référence sont des unités de compte obligataires, en actions, diversifiées, immobilières (SCI, SCP ou SCPI), des produits structurés, des supports à fenêtre de commercialisation ou des unités de compte de toute nature, sélectionnées par Suravenir. La liste des unités de compte de référence se trouve dans la Présentation des supports d'investissement à la fin du Projet de Contrat Valant Note d'Information.

Cette liste est également disponible sur le site www.linxea.com.

Les unités de compte sont des placements à long terme dont les valeurs liquidatives peuvent enregistrer à un instant donné des variations, parfois importantes, à la hausse ou à la baisse.

En cas de disparition d'une unité de compte du contrat LinXea Avenir Capitalisation, une autre unité de compte de même nature lui sera substituée.

Par ailleurs, Suravenir se réserve la possibilité de proposer à tout moment des nouveaux supports d'investissement.

■ Caractéristiques principales des unités de compte

Pour chaque unité de compte éventuellement sélectionnée par le souscripteur lors de la souscription du contrat et lors des mouvements d'arbitrage et de versement, l'indication des caractéristiques principales est effectuée, conformément à l'article A. 132-4 du Code des assurances, par la remise au souscripteur du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur ou, le cas échéant, de la note détaillée ou, en fonction du support, de l'annexe complémentaire de présentation du support concerné.

Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DIC) ou la note détaillée sont par ailleurs disponibles sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) et sur le site Internet de chacune des sociétés de gestion.

■ Frais pouvant être supportés par les unités de compte

Les frais spécifiques des supports d'investissement, pouvant être prélevés par les sociétés de gestion ou par Suravenir, sont détaillés dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DIC) ou, le cas échéant, dans la note détaillée ou, selon le support, dans l'annexe complémentaire de présentation du support concerné, remis au souscripteur lors du premier investissement sur le support concerné, et également disponibles sur le site www.linxea.com.

■ Modalités de versement du produit des droits attachés à la détention d'une unité de compte

- Pour les supports dits de capitalisation, lorsque des produits financiers sont dégagés, ceux-ci sont directement capitalisés dans la valeur de l'unité de compte.

- Pour les supports dits de distribution, lorsqu'ils distribuent des dividendes, ceux-ci sont réinvestis dans le support en unités de compte, ce qui se traduit par une augmentation du nombre d'unités de compte attribué au souscripteur.

- Pour les obligations et pour les supports de distribution appartenant à la catégorie des produits structurés (obligations structurées, fonds à formule) et à la catégorie des SCPI, les coupons sont réinvestis dans le fonds en euros Suravenir Rendement.

g. Informations sur les primes relatives aux garanties principales et complémentaires lorsque de telles informations s'avèrent appropriées

Sans objet.

h. Loi applicable et régime fiscal

■ Loi applicable

La loi française est applicable aux relations précontractuelles et contractuelles.

■ Indications générales relatives au régime fiscal

Le régime fiscal applicable est le régime fiscal français (sous réserve de l'application des conventions internationales).

Le régime fiscal applicable à la date du présent Projet de Contrat Valant Note d'Information est le suivant :

En cas de décès du souscripteur, la valeur de rachat fait partie de la succession du souscripteur.

En cas de rachat partiel, rachat partiel programmé ou rachat total, les modalités d'imposition des plus-values dépendent de la durée du contrat au moment de l'opération de rachat.

Le souscripteur a le choix entre 2 options fiscales* :

- l'intégration des plus-values dans ses revenus lors de sa déclaration annuelle,

- le prélèvement forfaitaire libératoire (PFL) (option devant être exprimée au plus tard lors de la demande de rachat) au taux indiqué ci-après :

Durée du contrat au moment du rachat	Taux de PFL	Prélèvement sociaux
Entre 0 et 4 ans	35 %	15,5 %
Entre 4 et 8 ans	15 %	15,5 %
Après 8 ans	7,5%**	15,5 %

* À défaut de choix, la déclaration des produits dans le revenu imposable sera retenue.

** Après abattement annuel de 4 600 euros pour les contribuables célibataires, veufs ou divorcés et 9 200 euros pour les contribuables soumis à imposition commune. Il est applicable par foyer fiscal, pour l'ensemble des contrats détenus par un même contribuable, et ce quelle que soit l'option fiscale choisie. Au-delà, les plus-values sont soumises à imposition.

3. Rendement minimum garanti et participation

a. Taux d'intérêt garanti et durée de cette garantie

Durant toute la vie du contrat, pour la part des versements investis sur chaque fonds en euros, le contrat comporte une garantie en capital au moins égale aux sommes versées, nettes de frais sur versement(s) et hors options majorant les frais annuels de gestion.

En cas de sortie totale d'un fonds en euros (rachat, arbitrage, conversion en rente) avant l'attribution de la participation aux bénéficiaires annuelle, la revalorisation s'effectue sur la base d'un taux fixé annuellement par Suravenir, au prorata de la durée écoulée depuis la dernière date de répartition des bénéficiaires jusqu'à la date d'effet de la sortie totale.

En cas de sortie totale d'un fonds en euros avant la première attribution de la participation aux bénéficiaires, le capital versé sera égal au montant du capital net investi.

b. Indications des garanties de fidélité, des valeurs de réduction et des valeurs de rachat

Indication des garanties de fidélité, des valeurs de réduction et des valeurs de rachat ; dans le cas où celles-ci ne peuvent être établies exactement au moment de la souscription, indication du mécanisme de calcul ainsi que des valeurs minimales.

■ Garanties de fidélité

Sans objet.

■ Valeurs de réduction

Sans objet.

■ Valeurs de rachat

La valeur de rachat de la souscription est égale à la somme des valeurs de rachat de chaque support d'investissement.

Compte tenu du caractère multisupport du contrat et d'un versement réalisé sur une ou plusieurs unités de compte, il n'existe pas de valeurs de rachat minimales exprimées en euros de la totalité du contrat du souscripteur. Les valeurs de rachat indiquées ci-dessous sont données à titre d'exemple et ne prennent pas en compte les éventuels versements, arbitrages ou rachats partiels ultérieurs.

• Support(s) en euros

Pour un versement réalisé sur un fonds en euros, la valeur de rachat est égale au montant revalorisé conformément au point 3.

À titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de rachat exprimée en euros d'un investissement net de frais de 1 000 euros (soit un versement brut de 1 000 euros supportant 0 % de frais d'entrée). Ces valeurs, qui tiennent compte des frais annuels de gestion, ne constituent cependant que des minima auxquels s'ajoute la participation aux bénéficiaires.

Au terme de l'année	Cumul des primes brutes	Cumul des primes nettes	Valeurs minimales garanties sans option majorant les FAG (taux de FAG de 0,60 %)	Valeurs minimales garanties avec souscription du mandat d'arbitrage (taux de FAG de 0,80 %)
1	1 000 €	1 000 €	1 000 €	998,00 €
2	1 000 €	1 000 €	1 000 €	996,00 €
3	1 000 €	1 000 €	1 000 €	994,01 €
4	1 000 €	1 000 €	1 000 €	992,02 €
5	1 000 €	1 000 €	1 000 €	990,04 €
6	1 000 €	1 000 €	1 000 €	988,06 €
7	1 000 €	1 000 €	1 000 €	986,08 €
8	1 000 €	1 000 €	1 000 €	984,11 €

Les valeurs de rachat ci-dessus ne tiennent pas compte de tous les prélèvements, notamment des prélèvements sociaux et fiscaux.

• Supports en unités de compte

Pour un versement réalisé sur les unités de compte, la valeur de rachat exprimée en euros est égale au produit du nombre d'unités de compte détenues par la valeur liquidative de l'unité de compte (UC).

Exemples de calcul au terme de la première année pour un investissement net de frais sur

versement(s) représentant 100 parts en début d'année avec ou sans mise en place d'un mandat d'arbitrage (gestion pilotée) :

- sans mise en place du mandat d'arbitrage :

$$100 \times (1 - 0,60 \%) = 99,4000 \text{ UC}$$

- avec mise en place du mandat d'arbitrage :

$$100 \times (1 - 0,80 \%) = 99,2000 \text{ UC}$$

La valeur de rachat de l'unité de compte (UC) en euros au terme de la première année est donc de 99,4000 x valeur liquidative de l'UC au 31 décembre sans mise en place du mandat d'arbitrage ou de 99,2000 x valeur liquidative de l'UC au 31 décembre avec mise en place du mandat d'arbitrage.

À titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de rachat exprimée en nombre de parts d'unités de compte d'un investissement net de frais représentant 100 parts correspondant à une somme nette théorique versée de 1 000 euros (soit 1 000 euros bruts). Ces valeurs de rachat tiennent compte des frais annuels de gestion. Valeur liquidative de départ : 10 euros.

Au terme de l'année	Cumul des primes brutes	Cumul des primes nettes	Nombre d'unités de compte minimal garanti sans option majorant les FAG (taux de FAG de 0,60 %)	Nombre d'unités de compte minimal garanti avec souscription du mandat d'arbitrage (taux de FAG de 0,80 %)
1	1 000 €	1 000 €	99,4000	99,2000
2	1 000 €	1 000 €	98,8036	98,4064
3	1 000 €	1 000 €	98,2108	97,6191
4	1 000 €	1 000 €	97,6215	96,8381
5	1 000 €	1 000 €	97,0358	96,0634
6	1 000 €	1 000 €	96,4536	95,2949
7	1 000 €	1 000 €	95,8749	94,5325
8	1 000 €	1 000 €	95,2997	93,7762

Les valeurs de rachat ci-dessus ne tiennent pas compte de tous les prélèvements, notamment des prélèvements sociaux et fiscaux et des frais qui ne peuvent être déterminés lors de la souscription.

Les prélèvements effectués sur la provision mathématique du contrat ne sont pas plafonnés en nombre d'unités de compte.

Pour les supports en unités de compte, Suravenir ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur

d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

c. Modalités de calcul et d'attribution de la participation aux bénéficiaires

Chaque année, Suravenir établit le compte de résultat de chaque fonds en euros du contrat comme suit :

■ Au crédit :

- les versements de l'exercice, nets de frais,
- les provisions mathématiques du fonds en euros du contrat au 1^{er} janvier,
- les arbitrages entrants, nets de frais,
- 90 % des reprises sur les autres provisions techniques (réserve de capitalisation, provision de gestion, provision pour aléas financiers...) hors provision pour participation aux bénéficiaires,
- 90 % de la quote-part du contrat dans les produits financiers nets de charges directes issus des placements de toute nature (coupons, dividendes, intérêts, loyers, plus et moins-values réalisées...) de l'actif auquel est adossé ce fonds en euros.

■ Au débit :

- les provisions mathématiques du fonds en euros du contrat au 31 décembre avant affectation de la revalorisation,
- les prestations versées durant l'exercice (capitaux décès, rachats, conversion en rente...),
- les arbitrages sortants,
- les frais annuels de gestion calculés au taux maximum de 0,60 %,
- 90 % des dotations aux autres provisions techniques (réserve de capitalisation, provision de gestion, provision pour aléas financiers...) hors provision pour participation aux bénéficiaires,
- le solde débiteur éventuel de l'exercice précédent,
- les charges financières et administratives de toute nature liées aux placements et non directement imputés aux produits financiers,
- les charges fiscales et prélèvements obligatoires liés aux primes et aux placements.

L'intégralité de ce solde, s'il est positif, est affectée à la provision pour participation aux bénéficiaires commune aux contrats dont les engagements sont adossés au même actif.

Le Directoire de Suravenir décide, au cours du 1^{er} trimestre, de la participation aux bénéfices affectée à la revalorisation des contrats LinXea Avenir Capitalisation.

Les capitaux investis dans les fonds en euros sont gérés distinctement des placements correspondant aux fonds propres de Suravenir.

4. Procédure d'examen des litiges

Pour toute réclamation relative à sa souscription, le souscripteur doit consulter dans un premier temps son conseiller LinXea.

Dans un deuxième temps, si la réponse ne le satisfait pas, il peut adresser ses réclamations au siège social de Suravenir - Service Gestion Vie - 232, rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9.

Si le désaccord persiste après la réponse définitive donnée par Suravenir, le souscripteur pourra demander l'avis du Médiateur de l'Assurance : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 9 ou en saisissant directement sa demande sur www.mediation-assurance.org.

5. Solvabilité et situation financière de l'assureur

Le souscripteur peut accéder au rapport sur la solvabilité et la situation financière de Suravenir prévu à l'article L. 355-1 du Code des assurances, qui permet au souscripteur d'accéder facilement à ces informations.

6. Dates de valeur

a. Dates de valeur retenues lors d'une opération

■ Fonds en euros

La valorisation des fonds en euros est quotidienne.

Chaque investissement sur les fonds en euros commence à produire des intérêts et chaque désinvestissement cesse de produire des intérêts à compter de la date d'effet de l'opération, après valorisation effective de toutes les opérations en cours.

■ Unité(s) de compte

La vente et l'achat des parts d'unité(s) de compte s'effectuent sur la base de la valeur liquidative de l'unité de compte à la date d'effet de l'opération, après valorisation effective de toutes les opérations en cours.

b. Dates d'effet des opérations

■ Versement initial

• En ligne

Le versement initial prend effet au plus tard le 2^{ème} jour ouvré suivant la date de réception de la demande par Suravenir, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives et de l'encaissement effectif des fonds.

• Par courrier

Le versement initial prend effet au plus tard le 3^{ème} jour ouvré suivant la date de réception de la demande par Suravenir, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives et de l'encaissement effectif des fonds.

■ Versements libres

• En ligne

Les versements prennent effet au plus tard le 2^{ème} jour ouvré suivant la date de réception de la demande par Suravenir, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives et de l'encaissement effectif des fonds.

• Par courrier

Les versements prennent effet au plus tard le 3^{ème} jour ouvré suivant la date de réception de la demande par Suravenir, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives et de l'encaissement effectif des fonds.

■ Arbitrages

• En ligne

Les arbitrages effectués les jours ouvrés avant 20 heures et le samedi avant 19 heures prennent effet le 1^{er} jour ouvré suivant la date de réception de la demande par Suravenir, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives.

• Toute autre demande d'arbitrages

Les arbitrages prennent effet au plus tard le 2^{ème} jour ouvré suivant la date de réception de la demande par Suravenir, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives.

■ Rachats

Les rachats prennent effet au plus tard le 5^{ème} jour ouvré suivant la date de réception de la demande par Suravenir sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces justificatives.

c. Cas particuliers relatifs aux unités de compte

Dans les cas suivants, les opérations ne s'effectuent pas sur la base de la valeur liquidative de l'unité de compte à la date d'effet de l'opération :

- si la valorisation de l'unité de compte n'est pas quotidienne, les opérations s'effectuent sur la base de la 1^{ère} valorisation de l'unité de compte suivant la date d'effet,
- si l'unité de compte intègre un préavis, les opérations s'effectuent sur la base de la valorisation après application du délai de préavis déterminé par la société de gestion,
- si l'unité de compte est étrangère, et que la date d'effet de l'opération coïncide avec un jour férié du pays étranger auquel l'unité de compte est rattachée, les opérations s'effectuent sur la base de la 1^{ère} valorisation de l'unité de compte suivant la date d'effet.

Ces cas particuliers sont listés dans la Présentation des supports d'investissement placée à la fin du Projet de Contrat Valant Note d'Information (2/2) - Conditions contractuelles et détaillées dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DIC) ou, le cas échéant, dans la note détaillée ou l'annexe complémentaire de présentation des supports concernés.

7. Gestion du contrat

Le souscripteur a le choix entre deux modes de gestion de la répartition des supports d'investissement de son contrat : gestion libre ou mandat d'arbitrage.

Au terme du délai de renonciation prévu au point 2.d, lorsque les opérations sont compatibles avec le mode de gestion et les options choisies, le souscripteur peut effectuer les opérations décrites dans ce point 7.

En cours de vie du contrat, le souscripteur a la possibilité de changer de mode de gestion, modifier ou annuler une option.

Le déclenchement et la prise en compte des différentes opérations (hors versements programmés) peuvent être différés jusqu'à la valorisation définitive de celles déjà en cours.

a. Modes de gestion

■ Gestion libre

• Arbitrage

Le souscripteur peut modifier la répartition de son capital pour un montant minimum de 100 euros, sous réserve qu'un autre mouvement ne soit pas en attente de valorisation. Le solde minimum devant rester sur chaque support d'investissement arbitré est de 100 euros excepté en cas de désinvestissement total du support.

Afin de préserver l'intérêt des souscripteurs, les arbitrages en sortie du (des) fonds en euros ou des unités de compte immobilières peuvent, exceptionnellement, être différés pendant une durée maximale de 6 mois.

• Options d'arbitrages programmés

Sont dites options d'arbitrages programmés les 5 options suivantes :

- rééquilibrage automatique,
- investissement progressif,
- sécurisation des plus-values,
- stop-loss relatif,
- dynamisation des plus-values.

Les options sécurisation des plus-values et stop-loss relatif peuvent être combinées.

Toute autre combinaison d'options est impossible.

Ces options sont possibles exclusivement si :

- le souscripteur n'a pas d'avance en cours,
- le contrat n'est pas nanti.

Les options peuvent être positionnées sur le contrat à la souscription ou en cours de vie du contrat. Si le souscripteur opte pour la mise en place d'une option d'arbitrages programmés en cours de vie du contrat, la mise en œuvre de l'option sera effective au 1^{er} jour ouvré suivant le traitement de la demande.

Les arbitrages programmés seront par ailleurs automatiquement suspendus si le souscripteur demande la conversion en rente, un rachat total ou si la souscription arrive à son terme. La prorogation du contrat au terme entraîne la prorogation des options d'arbitrages programmés.

Au déclenchement de l'option d'arbitrages programmés choisie par le souscripteur, tout ou partie du capital présent sur le(s) support(s) de départ est transféré vers le(s) support(s) d'arrivée sélectionné(s) par le souscripteur, selon les modalités décrites ci-après.

Les supports d'investissement éligibles aux différentes options sont précisés dans la Présentation des supports d'investissement placée à la fin des conditions contractuelles, par ailleurs disponible sur le site www.linxea.com.

Seuls les arbitrages d'un montant minimum de 100 euros seront déclenchés.

Rééquilibrage automatique

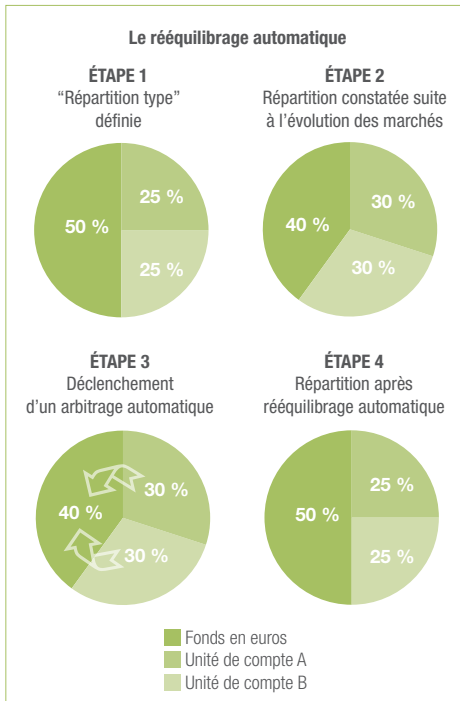
La répartition du contrat évolue selon les fluctuations du marché.

L'option de rééquilibrage automatique permet au souscripteur de définir une "répartition type" des supports d'investissement de son contrat et, à périodes fixes, d'arbitrer automatiquement, entre eux, les supports sélectionnés dans le cadre de l'option afin de maintenir cette "répartition type".

Afin de respecter une "répartition type" définie par le souscripteur entre les supports d'investissement (2 minimum), l'option permet d'arbitrer automatiquement à périodes fixes (mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle).

Chaque arbitrage de rééquilibrage automatique est réalisé le 20 du mois de chaque fin de période.

Exemple :



Si le souscripteur opte pour la mise en place de l'option en parallèle des versements programmés sur son contrat, la date des versements programmés doit être positionnée le 1^{er} ou le 8 du mois. Sinon, la date des versements programmés est à modifier.

En cas d'arbitrage ou de rachat partiel sur un contrat doté de l'option de rééquilibrage automatique, l'option sera automatiquement arrêtée pour permettre l'opération souhaitée. L'option de rééquilibrage automatique ne sera pas remise en place par défaut. Pour remettre en place l'option à l'issue de l'opération de rachat partiel ou d'arbitrage, le souscripteur devra compléter la demande de mise en place de l'option sur le bulletin de rééquilibrage automatique.

L'option de rééquilibrage automatique sera automatiquement suspendue dans les cas suivants :

- en cas de fermeture d'un support présent dans la "répartition type" entraînant un transfert des encours vers un fonds en euros,
- en cas d'indisponibilité d'un fonds en euros, et si l'un d'eux est présent dans la répartition type du souscripteur.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en cas de distribution d'un support, l'option de rééquilibrage automatique est susceptible de se déclencher automatiquement.

Investissement progressif

Cette option permet au souscripteur d'orienter progressivement tout ou partie de son capital d'un ou deux support(s) de départ éligible(s) à cette option vers des supports d'arrivée de son choix éligibles à cette option, en réalisant des arbitrages programmés mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels.

Le montant global à arbitrer depuis les supports de départ est de 1 000 euros minimum. Celui-ci devra être disponible sur les supports de départ dès la mise en place de l'option.

Le souscripteur choisit le nombre d'arbitrages, consécutifs, leur périodicité (mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle) et le montant à investir progressivement. Le montant de chaque arbitrage résulte du montant du capital que le souscripteur souhaite investir progressivement et du nombre d'arbitrages.

Ne seront pas prises en compte par l'option, les sommes investies sur le(s) support(s) de départ après la mise en place de l'option.

Si le souscripteur a opté pour plusieurs supports d'arrivée, le montant arbitré sera réparti selon des proportions librement déterminées par le souscripteur et, par défaut, à parts égales.

Sécurisation des plus-values

Cette option permet au souscripteur de sécuriser les plus-values en cas de hausse de la valeur du (des) support(s) de départ sélectionné(s).

Si le capital net investi sur le(s) support(s) de départ éligible(s) à cette option choisi(s) réalise une plus-value fixée par le souscripteur, la plus-value constatée est alors transférée sur un ou deux support(s) d'arrivée éligible(s) à cette option. La plus-value fixée doit être au minimum de 5 % du capital net investi.

Le capital net investi servant de référence prend en considération les mouvements intervenus sur les supports d'investissement (versements, arbitrages, rachats) depuis la mise en place de l'option sécurisation des plus-values. La plus-value s'entend de la différence entre le montant du capital géré sur le support concerné au jour de la constatation et le capital net investi sur ce même support depuis la mise en place de l'option.

La plus-value est calculée quotidiennement, à compter de la mise en place de l'option. L'ordre d'arbitrer sera donné le jour ouvré ou de cotation qui suit la valorisation ayant constaté la plus-value déclenchant le transfert.

Le seuil de déclenchement de l'arbitrage automatique est choisi support par support. Tout versement effectué sur un nouveau support d'investissement ne sera pas concerné par cette option.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en cas de distribution d'un support, l'option sécurisation des plus-values est susceptible de se déclencher automatiquement.

Stop-loss relatif

Cette option permet au souscripteur de limiter les pertes causées par une baisse de la valeur du (des) support(s) de départ sélectionné(s).

Après constatation d'une moins-value sur le(s) support(s) de départ éligible(s) à cette option choisi(s) par le souscripteur, la totalité du capital net investi sur ce(s) support(s) est alors transférée sur un ou deux support(s) d'arrivée éligible(s) à cette option. La moins-value fixée par le souscripteur doit être de minimum 5 %.

La moins-value s'entend de la différence entre le montant du capital géré sur le support concerné au jour de la constatation et la plus haute valeur atteinte par le capital net investi sur ce même support depuis la mise en place de l'option. Le capital net investi prend en considération les mouvements intervenus sur les supports d'investissement (versements, arbitrages, rachats) depuis la mise en place de l'option.

La moins-value est calculée quotidiennement, à compter de la mise en place de l'option. L'ordre d'arbitrer sera donné le jour ouvré qui suit la valorisation ayant constaté la moins-value déclenchant le transfert.

Le seuil de déclenchement de l'arbitrage automatique est choisi support par support. Une fois l'arbitrage réalisé pour un support, l'option est interrompue pour ce support. Les versements postérieurs à l'arbitrage sur alerte à seuil évolutif ne seront pas concernés par l'option.

Si le désinvestissement de la totalité du capital investi sur un support choisi pour le stop-loss relatif intervient suite à une action du souscripteur sur le contrat (arbitrage, rachat partiel), l'option est maintenue.

Les versements postérieurs à cette action sur le support considéré seront concernés par l'option.

Dynamisation des plus-values

Une fois que la plus-value de chaque fonds en euros correspondant à la revalorisation telle que définie au point 3 est attribuée au souscripteur, il peut l'arbitrer automatiquement vers les supports de son choix éligibles à cette option. L'option s'applique automatiquement à tous les fonds en euros détenus sur le contrat. L'arbitrage automatique se déclenche à condition que le montant cumulé des revalorisations de tous les fonds en euros détenus sur le contrat soit supérieur à 100 euros.

En cas de pluralité de supports d'arrivée éligibles en dynamisation, le capital arbitré sera réparti selon les proportions librement déterminées par le souscripteur et, par défaut, à parts égales.

La demande du souscripteur doit parvenir à Suravenir avant le 31 décembre pour pouvoir dynamiser les plus-values de l'année.

■ Mandat d'arbitrage (gestion pilotée)

Sous réserve d'un encours minimum de 1 000 euros, le souscripteur a la possibilité de déléguer sa faculté de modifier la répartition entre les différents supports d'investissement référencés dans le contrat (dès la souscription ou en cours de vie du contrat à l'issue du délai de renonciation), en donnant mandat au mandataire proposé par Suravenir d'effectuer en son nom et pour son compte, sans avoir à le consulter au préalable :

- la sélection des supports d'investissement avec conseil d'une société spécialisée dans le conseil en investissement sur les marchés financiers pour répartir chaque versement effectué sur son contrat, selon l'orientation de gestion qu'il aura choisie,
- les arbitrages nécessaires.

Le mandat prend effet à l'issue des délais de rétractation ou de renonciation prévus par la loi s'ils trouvent à s'appliquer, et se poursuit pendant toute la durée de souscription au contrat LinXea Avenir Capitalisation.

Chaque versement, libre ou programmé, est automatiquement investi au prorata de l'orientation de gestion choisie.

Pendant la durée du mandat, le souscripteur n'a plus la possibilité d'effectuer lui-même des arbitrages ni de mettre en place une option d'arbitrages programmés.

Le mandat peut être dénoncé à tout moment par l'une ou l'autre des parties par l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception.

Le mandat prend fin automatiquement au terme de la souscription ou si l'encours du contrat du souscripteur devient inférieur à 1 000 euros à l'occasion d'un rachat partiel. Il prend également fin dans les cas prévus à l'article 2003 du Code civil, ainsi qu'en cas de rachat total, de conversion en rente ou de décès.

En cas de prorogation de la souscription au contrat LinXea Avenir Capitalisation, le mandat d'arbitrage est automatiquement prorogé aux conditions tarifaires en vigueur.

b. Autres opérations

■ Rachat partiel ou total

À l'issue du délai de renonciation, le souscripteur peut, sans frais, demander le rachat de tout ou partie du capital constitué, dans les conditions fiscales, légales et réglementaires en vigueur :

- **en cas de rachat partiel** : son montant devra être au moins égal à 500 euros, la valeur restant sur le contrat devant demeurer elle-même supérieure à 500 euros. Le rachat partiel sera automatiquement effectué au prorata de la valeur des parts de chaque support d'investissement détenu dans les cas suivants :

- à défaut de précision de la part du souscripteur concernant le(s) support(s) d'investissement,
- si le souscripteur a choisi le mandat d'arbitrage (point 7).

- **en cas de rachat total** : son montant correspond à la valeur de rachat déterminée au point 3. Le capital sera versé dans un délai de 30 jours à compter de la réception par Suravenir de l'ensemble des pièces nécessaires au règlement. Au-delà de ce délai, le capital non versé produit de plein droit intérêt au taux légal majoré de moitié durant deux mois, puis à l'expiration de ce délai de deux mois, au double du taux légal.

Les modalités et dates de détermination, en cas de rachat, des valeurs liquidatives de chacune des unités de compte sont indiquées dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DIC) ou, le cas échéant, dans la note détaillée ou, selon le support, dans l'annexe complémentaire de présentation du support concerné, remis au souscripteur lors du premier investissement sur le support concerné.

■ Rachats partiels programmés

Les rachats partiels programmés seront automatiquement effectués au prorata de la valeur des parts de chaque support d'investissement éligible détenu dans les cas suivants :

- à défaut de précision de la part du souscripteur concernant le(s) support(s) d'investissement,
- si le souscripteur a choisi le mandat d'arbitrage (point 7).

Le montant minimum de chaque rachat partiel programmé net est de 100 euros en périodicité mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle. La valeur restant sur le contrat après chaque rachat partiel programmé doit demeurer supérieure à 500 euros. Le solde minimum devant rester sur chaque unité de compte est de 100 euros.

Cette option est disponible dès lors que :

- la valeur de rachat atteinte sur le contrat du souscripteur est supérieure à 5 000 euros,
- le souscripteur n'a pas choisi de versements programmés,
- le souscripteur n'a pas d'avance en cours,
- le contrat n'est pas nanti.

Les rachats partiels programmés sont compatibles avec les options d'arbitrages programmés dès lors qu'ils sont positionnés "au prorata des parts de supports d'investissement présents au moment de chaque rachat".

Les rachats partiels programmés seront automatiquement arrêtés si le souscripteur souhaite obtenir une avance, nantir son contrat ou mettre en place des versements programmés.

■ Demande d'avance

Le souscripteur peut également, sous réserve de l'accord de Suravenir, obtenir une avance dont les modalités et la tarification lui seront communiquées sur simple demande auprès de Suravenir.

■ Conversion en rente

Le souscripteur peut demander la conversion de son capital en rente, à condition d'être âgé de moins de 85 ans.

Lors de sa demande de conversion, le souscripteur peut choisir entre les options suivantes :

- réversion de la rente,
- annuités garanties,
- rentes par paliers croissants,
- rentes par paliers décroissants,
- garantie dépendance.

Les modalités de calcul de la rente lui seront communiquées sur simple demande auprès de Suravenir.

■ Remise de titres en cas de rachat total ou au terme

Le souscripteur peut choisir de recevoir les unités de compte disponibles selon les dispositions de l'article L. 131-1 du Code des assurances. Il doit en informer Suravenir dans la demande de rachat total.

Ce mode de règlement entraîne le prélèvement de frais fixés à 1 % des fonds réglés sous forme de titres.

Le nombre de titres remis sera égal à la valeur en euros du capital déterminée conformément au point 3 du Projet de Contrat Valant Note d'Information, déduction faite du prélèvement de frais fixés à 1 % de ce capital, divisée par la dernière valeur liquidative connue avant la remise effective des titres. À défaut de précision, le règlement aura lieu en euros. Les fractions d'unités de compte donnent néanmoins toujours lieu au paiement de leur contre-valeur en euros.

8. Terme du contrat

Le souscripteur a le choix entre :

- la prorogation de sa souscription au contrat LinXea Avenir Capitalisation, aux conditions en vigueur à la date d'échéance, sous réserve d'accord de Suravenir. Le contrat sera automatiquement prorogé pour des périodes successives d'un an, à compter de la date d'échéance du contrat, sauf en cas de demande contraire du souscripteur.
- le versement en une seule fois de son capital correspondant à la valeur de rachat déterminée conformément au point 3. Le capital sera versé dans un délai de 30 jours à compter de la réception par Suravenir de l'ensemble des pièces nécessaires au règlement. Au-delà de ce délai, le capital non versé produit de plein droit intérêt au taux légal majoré de moitié durant deux mois, puis, à l'expiration de ce délai de deux mois, au double du taux légal. Le capital est prioritairement affecté au remboursement des avances en cours et des intérêts y afférents.
- la conversion de son capital en rente, selon les modalités précisées au point 7.b.

9. Modalités d'information

Chaque année, le souscripteur reçoit un relevé d'information de sa souscription précisant notamment :

- la valeur de rachat du contrat au 31 décembre de l'exercice précédent,
- la répartition de la valeur de rachat entre les supports du contrat,
- l'évolution annuelle de ces supports.

Ces informations sont également disponibles, sur simple demande, auprès de Suravenir, par l'intermédiaire de LinXea.

Le souscripteur accèdera, sous réserve de la disponibilité des documents, à tout type de communication contractuelle (notamment certificat de souscription, avenant, conditions contractuelles, avis d'opéré, relevés d'information annuels) sur le site www.linxea.com, et plus particulièrement par l'éventuel accès au service de dématérialisation qui permet au souscripteur de recevoir, consulter et de conserver tout type de communication contractuelle dématérialisée déposée par Suravenir ou LinXea sur l'espace personnel du souscripteur sur le site www.linxea.com. Le souscripteur accède au service en ligne en utilisant les codes d'accès fournis par LinXea et dont les modalités d'octroi, d'utilisation, d'opposition sont visées aux conditions générales de service établies par LinXea.

En souscrivant au contrat LinXea Avenir Capitalisation, le souscripteur reconnaît que les documents électroniques auxquels il a accès se substituent à l'envoi sous forme papier. Il lui appartient de les conserver sur le support de son choix.

Le souscripteur s'engage à informer LinXea de toute difficulté rencontrée dans la délivrance des documents électroniques.

Les informations fournies sont valables pendant la durée effective du contrat du souscripteur sous réserve de toute nouvelle modification des conditions contractuelles matérialisée notamment par la conclusion de tout nouvel avenant individuel du contrat du souscripteur.

10. Autres dispositions

a. Langue

La langue utilisée dans les relations contractuelles entre Suravenir et le souscripteur est la langue française.

b. Monnaie légale

Le contrat LinXea Avenir Capitalisation et toutes les opérations qui y sont attachées sont exprimés à tout moment dans la monnaie légale en vigueur au sein de la République Française. En conséquence, toute modification de celle-ci s'appliquerait aux souscriptions et aux opérations en cours.

c. Prescription

Les actions personnelles se prescrivent par 5 ans à compter du jour où le titulaire d'un droit a connu ou aurait dû connaître les faits lui permettant de l'exercer.

La prescription est interrompue par une des causes ordinaires d'interruption de la prescription suivantes :

- la reconnaissance par le débiteur du droit de celui contre lequel il prescrivait,
- la demande en justice, même en référé. Il en est de même lorsqu'elle est portée devant une juridiction incompétente ou lorsque l'acte de saisine de la juridiction est annulé par l'effet d'un vice de procédure,
- une mesure conservatoire prise en application du Code des procédures civiles d'exécution ou un acte d'exécution forcée.

La prescription est également interrompue par la désignation d'experts à la suite d'un sinistre, ou l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception adressée par Suravenir au souscripteur en ce qui concerne l'action en paiement de la prime et par le souscripteur à Suravenir en ce qui concerne le règlement de l'indemnité.

En outre, la prescription ne court pas ou est suspendue contre celui qui est dans l'impossibilité d'agir par suite d'un empêchement résultant de la loi, de la convention ou de la force majeure.

La prescription est suspendue à compter du jour où, après la survenance d'un litige, les parties conviennent de recourir à la médiation ou à la conciliation ou, à défaut d'accord écrit, à compter du jour de la première réunion de médiation ou de conciliation.

Le délai de prescription recommence à courir, pour une durée qui ne peut être inférieure à six mois, à compter de la date à laquelle soit l'une des parties ou les deux, soit le médiateur ou le conciliateur déclarent que la médiation ou la conciliation est terminée.

d. Fonds de garantie des assurances de personnes

Suravenir contribue annuellement aux ressources du Fonds de garantie de assurances de personnes.

e. Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Les compagnies d'assurance sont assujetties à des obligations légales et réglementaires au titre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Les sommes versées au titre de ce contrat ne doivent pas avoir d'origine délictueuse et être conformes aux dispositions prévues par l'ordonnance 2009-104, codifiées aux articles L. 561-1 et suivants du Code monétaire et financier, complétées par ses textes réglementaires d'application.

En application du cadre légal et réglementaire, Suravenir se réserve la faculté de vérifier, ou de faire vérifier par ses intermédiaires distributeurs, l'origine ou la destination des fonds et, d'une manière générale, les caractéristiques des personnes susceptibles d'être intéressées au contrat ou de représenter le souscripteur.

Parmi les dispositions particulières applicables, il est précisé :

- que Suravenir n'accepte pas les opérations en espèces,
- que toute opération, isolée ou fractionnée, supérieure ou égale à 150 000 euros devra être systématiquement documentée,
- que l'origine des fonds de tout versement ou le motif économique d'une opération de rachat devra être renseignée.

Le souscripteur, dès sa souscription et pour toute la durée de son contrat, s'engage à :

- respecter strictement la réglementation sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme :
- se conformer aux obligations réglementaires et prudentielles qui en résultent pour Suravenir et pour lui-même,
- permettre à Suravenir et à son distributeur de respecter leurs propres obligations réglementaires en leur fournissant, à première demande de l'un ou de l'autre, toute pièce justificative qui serait nécessaire :
 - à l'identification des personnes susceptibles d'être intéressées au contrat ou de représenter le souscripteur,
 - à la connaissance de l'origine ou de la destination économique et financière des fonds.

f. Informatique et libertés

Les données à caractère personnel recueillies à l'occasion de la souscription et de la gestion du présent contrat sont nécessaires au traitement du dossier du souscripteur.

Le responsable du traitement de ces données à caractère personnel est Suravenir qui les utilise principalement pour les finalités suivantes : la gestion des contrats de capitalisation, des actions commerciales, les études actuarielles, l'évaluation du risque, le respect de ses obligations en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, le souscripteur peut exercer son droit d'accès, d'opposition ou de rectification aux informations le concernant qui figureraient sur tout fichier à l'usage de Suravenir, de ses mandataires, de ses sous-traitants, des agrégateurs, de ses réassureurs ou co-assureurs, de toute entité du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

Le souscripteur accepte que les données le concernant leur soient transmises pour les besoins du traitement de son dossier.

Par ailleurs, les données à caractère personnel relatives au souscripteur peuvent également être transmises à toute instance gouvernementale ou de contrôle afin de satisfaire aux obligations légales ou réglementaires incombant à Suravenir.

Enfin, dans le cadre de son droit d'accès, le souscripteur peut obtenir, par courrier adressé à Suravenir, une copie des données à caractère personnel le concernant.

Le droit d'accès, d'opposition ou de rectification du souscripteur peut être exercé auprès de Suravenir, Service Gestion Vie – TSA 20004 – 35917 Rennes Cedex 9.

Présentation des supports d'investissement du contrat LinXea Avenir Capitalisation

Juin 2017

Cette présentation détaille tous les supports d'investissement du contrat LinXea Avenir Capitalisation, ainsi que leur éligibilité aux options d'arbitrages programmés (supports d'arrivée et supports de départ).

Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI), la note détaillée ou, le cas échéant, l'annexe de présentation de chaque support est remis(e) au souscripteur préalablement à tout investissement. Il est également disponible sur le site Internet de l'AMF www.amf-france.org ainsi que sur le site de la société de gestion.

	Investissement progressif	Sécurisation des plus-values	Dynamisation des plus-values	Stop-loss relatif	Rééquilibrage automatique
1. LISTE DES FONDS EN EUROS À CAPITAL GARANTI					
FONDS EN EUROS SURAVENIR RENDEMENT					
Ce fonds en euros comporte une garantie en capital au moins égale aux montants nets investis.					
Il bénéficie chaque année d'une revalorisation constituée de la participation aux bénéfices calculée sur la base d'un taux de participation aux bénéfices de 90 %, diminuée des frais annuels de gestion de 0,60 %.					
D	A	D	A	•	
Il est adossé à l'Actif Général de Suravenir qui vise, au travers de son allocation d'actifs majoritairement obligataire, à privilégier la sécurité et la récurrence du rendement.					
FONDS EN EUROS SURAVENIR OPPORTUNITÉS					
Ce fonds en euros comporte une garantie en capital au moins égale aux montants nets investis.					
Il bénéficie chaque année d'une revalorisation constituée de la participation aux bénéfices calculée sur la base d'un taux de participation aux bénéfices de 90 %, diminuée des frais annuels de gestion de 0,60 %.					
D	-	D	-		
Il est adossé à l'Actif Dynamique de Suravenir dont l'allocation intégrant une part importante d'actifs de diversification, permet au fonds de viser, sur le moyen/long terme, un potentiel de performance supérieur à celui du fonds en euros Suravenir Rendement, avec, en contrepartie, un risque de volatilité des rendements plus important.					
Les sommes investies sur le fonds en euros Suravenir Opportunités sont soumises à des conditions qui sont détaillées sur le site www.linxea.com .					

Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Investissement progressif	Sécurisation des plus-values	Dynamisation des plus-values	Stop-loss relatif	Rééquilibrage automatique
--------------------	----------------	-----------	---------------------------	------------------------------	------------------------------	-------------------	---------------------------

2. LISTE DES UNITÉS DE COMPTE DE RÉFÉRENCE CLASSÉES PAR CATÉGORIES MORNINGSTAR

ACTIONS AFRIQUE & MOYEN-ORIENT

BARING INTERNATIONAL FUND MGRS (IRELAND)	BARING MENA FUND - CLASS A EUR ACC	IE00B63QVC53	A	D	A	D	•
FRANKLIN TEMPLETON INVESTMENT FUNDS	FRANKLIN MENA FUND A(ACC)EUR-H1	LU0366004207	A	D	A	D	•
SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT LUX S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND MIDDLE EAST EUR A ACC	LU0316459139	A	D	A	D	•

ACTIONS AFRIQUE & MOYEN-ORIENT AUTRES

ALMA CAPITAL INVESTMENT MANAGEMENT	ATLAS MAROC	FR0010015016	A/D	A/D	A	A/D	•
------------------------------------	-------------	--------------	-----	-----	---	-----	---

ACTIONS ALLEMAGNE GRANDES CAPITALISATIONS

ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ GERMAN EQUITY AT EUR	LU0840617350	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - GERMANY FUND A-ACC-EUR	LU0261948227	A	D	A	D	•
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	LYXOR DAX (DR) UCITS ETF ⁽¹³⁾	LU0252633754	A	D	A	D	•

ACTIONS ALLEMAGNE PETITES & MOYENNES CAPITALISATIONS

CRÉDIT SUISSE FUND MANAGEMENT S.A.	CS (LUX) SMALL AND MID CAP GERMANY EQUITY FUND B EUR	LU0052265898	A	D	A	D	•
------------------------------------	--	--------------	---	---	---	---	---

ACTIONS AMÉRIQUE LATINE

BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - LATIN AMERICAN FUND A2 USD ⁽¹²⁾	LU0171289498	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - LATIN AMERICA FUND E-ACC-EUR	LU0115767021	A	D	A	D	•
FRANKLIN TEMPLETON INVESTMENT FUNDS	TEMPLETON LATIN AMERICA FUND A(DIS)EUR	LU0260865158	A	D	A	D	•
STATE STREET GLOBAL ADVISORS LUXEMBOURG	STATE STREET EMERGING LATIN AMERICA EQUITY FD P EUR	LU1112179988	A	D	A	D	•

ACTIONS ASEAN

BARING INTERNATIONAL FUND MGRS (IRELAND)	BARING ASEAN FRONTIERS FUND - CLASS A EUR INC	IE0004868828	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - ASEAN FUND A-USD ⁽¹⁾	LU0048573645	A	D	A	D	•
JPMORGAN ASSET MGMT (EUROPE) SARL	JPMORGAN FUNDS - ASEAN EQUITY FUND A (ACC) - EUR	LU0441852612	A	D	A	D	•

ACTIONS ASIE HORS JAPON

COMGEST	CG NOUVELLE ASIE ⁽⁶⁾	FR0007450002	A	D	A	D	•
FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL APAL P ⁽⁶⁾	FR0000987950	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - ASIA FOCUS FUND A-ACC-EUR	LU0261946445	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EMERGING ASIA FUND A-ACC-EUR	LU0329678410	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - ASIA FOCUS FUND A-EUR	LU0069452877	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - ASIA FOCUS FUND A-USD ⁽¹⁾	LU0048597586	A	D	A	D	•

Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Investissement progressif	Sécurisation des plus-values	Dynamisation des plus-values	Stop-loss relatif	Rééquilibrage automatique
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - ASIAN SPECIAL SITUATIONS FUND A-USD ⁽¹⁾	LU0054237671	A	D	A	D	•
FRANKLIN TEMPLETON INVESTMENT FUNDS	TEMPLETON ASIAN GROWTH FUND A(ACC)EUR	LU0229940001	A	D	A	D	•
ROTHSCHILD HDF INVESTMENT SOLUTIONS	R OPAL ASIE ⁽⁶⁾	FR0007035472	A	D	A	D	•
STATE STREET GLOBAL ADVISORS LUXEMBOURG	STATE STREET EMERGING ASIA EQUITY FUND P ⁽⁶⁾	LU1112180481	A	D	A	D	•
ACTIONS ASIE-PACIFIQUE AVEC JAPON							
DEUTSCHE ASSET MANAGEMENT S.A.	DEUTSCHE INVEST I TOP ASIA LC	LU0145648290	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - PACIFIC FUND A-USD ⁽¹⁾	LU0049112450	A	D	A	D	•
SWISSLIFE GESTION PRIVÉE	SLGP PRIGEST PACIFIQUE ⁽⁶⁾	FR0010270959	A	D	A	D	•
ACTIONS ASIE-PACIFIQUE HORS JAPON							
AXA ROSENBERG MANAGEMENT IRELAND LTD	AXA ROSENBERG PACIFIC EX-JAPAN SMALL CAP ALPHA FUND B EUR ⁽⁶⁾	IE0031069499	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - ASIAN SMALLER COMPANIES FUND A ACC EUR	LU0702159772	A	D	A	D	•
JPMORGAN ASSET MGMT (EUROPE) SARL	JPMORGAN FUNDS - ASIA PACIFIC EQUITY FUND D (ACC) - EUR	LU0441856365	A	D	A	D	•
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	LYXOR UCITS ETF MSCI AC ASIA-PACIFIC EX JAPAN C-EUR ⁽¹³⁾	FR0010312124	A	D	A	D	•
NATIXIS GLOBAL ASSET MANAGEMENT	NATIXIS INTERNATIONAL FUNDS (LUX) I EMERISE PACIFIC RIM EQUITY FUND R/A (EUR)	LU0147921554	A	D	A	D	•
ACTIONS AUSTRALIE & NOUVELLE-ZÉLANDE							
BARING INTERNATIONAL FUND MGRS (IRELAND)	BARING AUSTRALIA FUND - CLASS A EUR INC	IE0004866665	A	D	A	D	•
CANDRIAM LUXEMBOURG	CANDRIAM EQUITIES L AUSTRALIA C EUR UNHEDGED ACC EUR	LU0256780106	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - AUSTRALIA FUND A-AUD ⁽⁹⁾	LU0048574536	A	D	A	D	•
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	LYXOR AUSTRALIA (S&P/ASX 200) UCITS ETF - D-EUR ⁽¹³⁾	LU0496786905	A	D	A	D	•
ACTIONS BRÉSIL							
BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS LUX	PARVEST EQUITY BRAZIL CLASSIC EUR-CAPITALISATION	LU0281906387	A	D	A	D	•
BNY MELLON GLOBAL MANAGEMENT LTD	BNY MELLON BRAZIL EQUITY A EUR	IE00B23S7K36	A	D	A	D	•
DEUTSCHE ASSET MANAGEMENT S.A.	DEUTSCHE INVEST I BRAZILIAN EQUITIES LC	LU0616856935	A	D	A	D	•
HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG) SA	HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS - BRAZIL EQUITY CLASS AC ⁽¹⁾	LU0196696453	A	D	A	D	•
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	LYXOR BRAZIL (IBOVESPA) UCITS ETF C-EUR ⁽¹³⁾	FR0010408799	A	D	A	D	•

Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Investissement progressif	Sécurisation des plus-values	Dynamisation des plus-values	Stop-loss relatif	Rééquilibrage automatique
ACTIONS BRIC							
OFI LUX	OFI MULTISELECT BRICA R (6)	LU0286061501	A	D	A	D	•
ACTIONS CANADA							
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	LYXOR CANADA (S&P/TSX 60) UCITS ETF - D-EUR (13)	LU0496786731	A	D	A	D	•
ACTIONS CHINE							
BARING INTERNATIONAL FUND MGRS (IRELAND)	BARING HONG KONG CHINA FUND - CLASS A EUR INC	IE0004866889	A	D	A	D	•
BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS LUX	PARVEST EQUITY CHINA CLASSIC EUR-CAPITALISATION	LU0823425839	A	D	A	D	•
CANDRIAM BELGIUM	CANDRIAM EQUITIES B CHINA C ACC EUR	BE0945530716	A	D	A	D	•
DEUTSCHE ASSET MANAGEMENT S.A.	DEUTSCHE INVEST I CHINESE EQUITIES LC	LU0273157635	A	D	A	D	•
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MNGMT (LUX)	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - CHINA A-EUR (6)	LU1160365091	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - CHINA FOCUS FUND A-ACC-EUR	LU0318931192	A	D	A	D	•
HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG) SA	HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS - CHINESE EQUITY CLASS AC	LU0164865239	A	D	A	D	•
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	LYXOR CHINA ENTERPRISE (HSCEI) UCITS ETF C-EUR (13)	FR0010204081	A	D	A	D	•
ACTIONS CORÉE							
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - KOREA FUND A-USD (1)	LU0061324488	A	D	A	D	•
ACTIONS ÉTATS-UNIS FLEX CAP							
BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - US FLEXIBLE EQUITY FUND A2 USD	LU0171296865	A	D	A	D	•
NORDEA INVESTMENT FUNDS SA	NORDEA-1 NORTH AMERICAN VALUE FUND BP EUR	LU0173783092	A	D	A	D	•
RAM ACTIVE INVESTMENTS SA	RAM (LUX) SYSTEMATIC FUNDS - NORTH AMERICAN EQUITIES B (1) (6)	LU0160156013	A	D	A	D	•
ACTIONS ÉTATS-UNIS GRANDES CAPITALISATIONS "VALUE"							
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MNGMT (LUX)	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - US VALUE & YIELD A-EUR ACC	LU1103303167	A	D	A	D	•
FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL INDICIEL US P	FR0000988057	A	D	A	D	•
FRANKLIN TEMPLETON INVESTMENT FUNDS	FRANKLIN MUTUAL BEACON FUND N(ACC)EUR	LU0140362889	A	D	A	D	•
ACTIONS ÉTATS-UNIS GRANDES CAPITALISATIONS CROISSANCE							
AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI FUNDS EQUITY US CONCENTRATED CORE AHE-C CLASS	LU0568603129	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - AMERICAN GROWTH FUND A-ACC-EUR	LU0275692696	A	D	A	D	•
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	LYXOR UCITS ETF NASDAQ-100 D-EUR (13)	FR0007063177	A	D	A	D	•

Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Investissement progressif	Sécurisation des plus-values	Dynamisation des plus-values	Stop-loss relatif	Rééquilibrage automatique
ACTIONS ÉTATS-UNIS GRANDES CAPITALISATIONS MIXTE							
AMUNDI	AMUNDI ACTIONS USA ISR P	FR0010153320	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - AMERICA FUND A-ACC-EUR	LU0251127410	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - AMERICA FUND A-USD ⁽¹⁾	LU0048573561	A	D	A	D	•
JPMORGAN ASSET MGMT (EUROPE) SARL	JPMORGAN FUNDS - HIGHBRIDGE US STEEP FUND A (ACC) (PERF) - EUR	LU0325074507	A	D	A	D	•
JPMORGAN ASSET MGMT (EUROPE) SARL	JPMORGAN FUNDS - HIGHBRIDGE US STEEP FUND D (ACC) (PERF) - USD ⁽¹⁾	LU0325075496	A	D	A	D	•
LEGG MASON INVESTMENTS EUROPE LTD	LEGG MASON CLEARBRIDGE VALUE FUND CLASS A EUR ACC	IE00B19Z3920	A	D	A	D	•
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	LYXOR UCITS ETF DOW JONES INDUSTRIAL AVERAGE D-EUR ⁽¹³⁾	FR0007056841	A	D	A	D	•
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	LYXOR S&P 500 UCITS ETF - D-EUR ⁽¹³⁾	LU0496786574	A	D	A	D	•
NATIXIS ASSET MANAGEMENT	NATIXIS ACTIONS US VALUE R	FR0010619882	A	D	A	D	•
ROTHSCHILD & CIE GESTION	R CONVICTION USA C	FR0011212547	A	D	A	D	•
ACTIONS ÉTATS-UNIS MOYENNES CAPITALISATIONS							
BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - US SMALL & MIDCAP OPPORTUNITIES FUND A2 USD	LU0171298648	A	D	A	D	•
ACTIONS ÉTATS-UNIS PETITES CAPITALISATIONS							
BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS LUX	PARVEST EQUITY USA SMALL CAP CLASSIC EUR-CAPITALISATION	LU0823410724	A	D	A	D	•
JANUS CAPITAL INTERNATIONAL LTD	JANUS CAPITAL FUNDS PLC - US VENTURE FUND A EUR ACC (HEDGED)	IE0009534169	A	D	A	D	•
LEGG MASON INVESTMENTS EUROPE LTD	LEGG MASON ROYCE US SMALL CAP OPPORTUNITY FUND CLASS A EUR ACC	IE00B19Z4C24	A	D	A	D	•
ACTIONS EUROPE DU NORD							
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - NORDIC FUND A-SEK ⁽⁴⁾	LU0048588080	A	D	A	D	•
LAZARD FRÈRES GESTION	NORDEN	FR0000299356	A	D	A	D	•
ACTIONS EUROPE ÉMERGENTE							
ABERDEEN GLOBAL SERVICES SA	ABERDEEN GLOBAL EASTERN EUROPEAN EQUITY FUND S 2 ACC	LU0505785005	A	D	A	D	•
BARING INTERNATIONAL FUND MGRS (IRELAND)	BARING EASTERN EUROPE FUND - CLASS A EUR INC	IE0004852103	A	D	A	D	•
BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - EMERGING EUROPE FUND A2 EUR	LU0011850392	A	D	A	D	•
EAST CAPITAL ASSET MANAGEMENT S.A.	EAST CAPITAL (LUX) EASTERN EUROPEAN FUND A EUR	LU0332315638	A	D	A	D	•
FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES SARL	TEMPLETON EASTERN EUROPE FUND A(ACC)EUR	LU0078277505	A	D	A	D	•
JPMORGAN ASSET MGMT (EUROPE) SARL	JPMORGAN FUNDS - EMERGING EUROPE EQUITY FUND A (ACC) - EUR	LU0210529144	A	D	A	D	•

Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Investissement progressif	Sécurisation des plus-values	Dynamisation des plus-values	Stop-loss relatif	Rééquilibrage automatique
NATIXIS GLOBAL ASSET MANAGEMENT	NATIXIS INTERNATIONAL FUNDS (LUX) I EMERISE EMERGING EUROPE EQUITY FUND R/A (EUR)	LU0147918923	A	D	A	D	•
OFI ASSET MANAGEMENT	OFI RCM EUROPE DE L'EST (6)	FR0000978587	A	D	A	D	•
PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET - EMERGING EUROPE P EUR	LU0130728842	A	D	A	D	•
ACTIONS EUROPE ÉMERGENTE HORS RUSSIE							
CPR ASSET MANAGEMENT	CPR EUROPE NOUVELLE P	FR0010330258	A	D	A	D	•
MÉTROPOLE GESTION	MÉTROPOLE FRONTIÈRE EUROPE	FR0007085808	A	D	A	D	•
ACTIONS EUROPE FLEX CAP							
CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC PORTFOLIO GRANDE EUROPE A EUR ACC	LU0099161993	A	D	A	D	•
COMGEST ASSET MANAGEMENT INTL LTD	COMGEST GROWTH GREATER EUROPE OPPORTUNITIES R EUR ACC	IE00BD5HXJ66	A	D	A	D	•
LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER	ÉCHIQUIER AGRESSOR	FR0010321802	A	D	A	D	•
LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER	ÉCHIQUIER AGRESSOR PEA	FR0010330902	A	D	A	D	•
ODDO MERITEN ASSET MANAGEMENT SA	ODDO AVENIR EUROPE CR-EUR	FR0000974149	A	D	A	D	•
RAM ACTIVE INVESTMENTS SA	RAM (LUX) SYSTEMATIC FUNDS - EUROPEAN EQUITIES B (6)	LU0160155981	A	D	A	D	•
ROCHE-BRUNE SAS	ROCHE-BRUNE EUROPE ACTIONS P	FR0010237503	A	D	A	D	•
ROTHSCHILD HDF INVESTMENT SOLUTIONS	R OPAL EUROPE SPECIAL (6)	FR0007075155	A	D	A	D	•
SYZ ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) SA	OYSTER EUROPEAN OPPORTUNITIES N EUR PF	LU0133194562	A	D	A	D	•
TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE VALUE EUROPE P	FR0010547067	A	D	A	D	•
ACTIONS EUROPE GRANDES CAPITALISATIONS "VALUE"							
CM-CIC ASSET MANAGEMENT	UNION EUROPE VALUE C	FR0000991770	A	D	A	D	•
DNCA FINANCE S.A	DNCA VALUE EUROPE C	FR0010058008	A	D	A	D	•
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MNGMT (LUX)	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - EUROPE VALUE & YIELD A-EUR ACC	LU1103283468	A	D	A	D	•
FRANKLIN TEMPLETON INVESTMENT FUNDS	FRANKLIN MUTUAL EUROPEAN FUND N(ACC)EUR	LU0140363267	A	D	A	D	•
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC ACTIONS EUROPE AC	FR0000427809	A	D	A	D	•
JPMORGAN ASSET MGMT (EUROPE) SARL	JPMORGAN FUNDS - EUROPE EQUITY FUND A (DIST) - EUR	LU0053685029	A	D	A	D	•
MANDARINE GESTION	MANDARINE VALEUR R	FR0010554303	A	D	A	D	•
MÉTROPOLE GESTION	MÉTROPOLE SÉLECTION A	FR0007078811	A	D	A	D	•
ACTIONS EUROPE GRANDES CAPITALISATIONS CROISSANCE							
CAMGESTION	CAMGESTION ACTIONS CROISSANCE O	FR0010319434	A	D	A	D	•
COMGEST	RENAISSANCE EUROPE C	FR0000295230	A	D	A	D	•

Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Investissement progressif	Sécurisation des plus-values	Dynamisation des plus-values	Stop-loss relatif	Rééquilibrage automatique
COMGEST ASSET MANAGEMENT INTL LTD	COMGEST GROWTH EUROPE EUR R ACC CLASS	IE00B6X8T619	A	D	A	D	•
CPR ASSET MANAGEMENT	CPR SILVER AGE E	FR0010917658	A	D	A	D	•
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	GRANDE EUROPE A	FR0010745778	A	D	A	D	•
JPMORGAN ASSET MGMT (EUROPE) SARL	JPMORGAN FUNDS - EUROPE STRATEGIC GROWTH FUND A (DIST) - EUR	LU0107398538	A	D	A	D	•
LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER	ÉCHIQUIER MAJOR	FR0010321828	A	D	A	D	•
ACTIONS EUROPE GRANDES CAPITALISATIONS MIXTE							
AMUNDI	AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS P	FR0010165944	A	D	A	D	•
AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA EUROPE ACTIONS AC	FR0000170243	A	D	A	D	•
AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA EUROPE OPPORTUNITÉS AC	FR0000170318	A	D	A	D	•
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	BNP PARIBAS DÉVELOPPEMENT HUMAIN CLASSIC (6)	FR0010077412	A	D	A	D	•
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	BNP PARIBAS ACTIONS EUROPE RESPONSABLE CLASSIC C	FR0010302398	A	D	A	D	•
COMMERZ FUNDS SOLUTIONS SA	EUROPA ONE R (6)	LU1220932716	A	D	A	D	•
DELUBAC ASSET MANAGEMENT	DELUBAC PRICING POWER P	FR0010223537	A	D	A	D	•
DEUTSCHE ASSET MANAGEMENT S.A.	DEUTSCHE INVEST I TOP EUROPE LC	LU0145634076	A	D	A	D	•
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MNGMT (LUX)	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - SELECTIVE EUROPE A-EUR	LU1082945236	A	D	A	D	•
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MNGMT (LUX)	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - EUROPE SYNERGY A-EUR ACC	LU1102959951	A	D	A	D	•
FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL MULTI ACTIONS EUROPE	FR0010108662	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EUROPEAN LARGER COMPANIES FUND A-EUR	LU0119124278	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY ACTIVE STRATEGY - EUROPE A ACC EURO	LU0202403266	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EUROPEAN GROWTH FUND A-ACC-EUR	LU0296857971	A	D	A	D	•
FIL GESTION	FIDELITY EUROPE	FR0000008674	A	D	A	D	•
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	GROUPAMA CROISSANCE I	FR0000029837	A	D	A	D	•
HENDERSON MANAGEMENT SA	HENDERSON HORIZON FUND - PAN EUROPEAN EQUITY FUND CLASS A2 EUR ACC	LU0138821268	A	D	A	D	•
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC SPECIAL SITUATIONS EUROPE AC	FR0000982449	A	D	A	D	•
JANUS CAPITAL INTERNATIONAL LTD	JANUS CAPITAL FUNDS PLC - EUROPE FUND A EUR ACC	IE00B3DVSZ10	A	D	A	D	•
JPMORGAN ASSET MGMT	JPMORGAN EUROPE DYNAMIC FUND A	LU0210530662	A	D	A	D	•
PIONEER ASSET MANAGEMENT SA	PIONEER FUNDS - TOP EUROPEAN PLAYERS A EUR ND	LU0119366952	A	D	A	D	•
RAYMOND JAMES AM INTERNATIONAL	RAYMOND JAMES EUROPE PLUS A	FR0010178665	A	D	A	D	•

Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Investissement progressif	Sécurisation des plus-values	Dynamisation des plus-values	Stop-loss relatif	Rééquilibrage automatique
ROUVIER ASSOCIÉS	ROUVIER - EUROPE C	LU1100076808	A	D	A	D	•
TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE MEGATRENDS C	FR0010546945	A	D	A	D	•
UBS ASSET MANAGEMENT (FRANCE) SA	UBS (F) - EUROPEAN OPPORTUNITY UNCONSTRAINED PEA (EUR) R	FR0007016068	A	D	A	D	•
ACTIONS EUROPE HORS UK GRANDES CAPITALISATIONS							
BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - CONTINENTAL EUROPEAN FLEXIBLE FUND A2 EUR	LU0224105477	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INVESTMENT SVCS (UK) LTD)	FIDELITY EUROPEAN ACC ⁽²⁾	GB0003874798	A	D	A	D	•
ACTIONS EUROPE HORS UK PETITES & MOYENNES CAPITALISATIONS							
BARING FUND MANAGERS LTD	BARING EUROPE SELECT TRUST - CLASS EUR INC	GB0030655780	A	D	A	D	•
ACTIONS EUROPE MOYENNES CAPITALISATIONS							
BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS LUX	PARVEST EQUITY EUROPE SMALL CAP CLASSIC-CAPITALISATION	LU0212178916	A	D	A	D	•
CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC EURO-ENTREPRENEURS A EUR ACC	FR0010149112	A	D	A	D	•
DEUTSCHE ASSET MANAGEMENT INVESTMENT GMBH	DWS EUROPEAN OPPORTUNITIES	DE0008474156	A	D	A	D	•
MANDARINE GESTION	MANDARINE FUNDS - MANDARINE UNIQUE SMALL & MID CAPS EUROPE ACTIONS CLASSE R	LU0489687243	A	D	A	D	•
PALATINE AM	PALATINE EUROPE SMALL CAP	FR0000978454	A	D	A	D	•
ACTIONS EUROPE PETITES CAPITALISATIONS							
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EUROPEAN SMALLER COMPANIES FUND A-ACC-EUR	LU0261951528	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EUROPEAN SMALLER COMPANIES FUND A-EUR	LU0061175625	A	D	A	D	•
INOCAP SA	QUADRIGE RENDEMENT C	FR0011640986	A	D	A	D	•
JPMORGAN ASSET MGMT (EUROPE) SARL	JPMORGAN FUNDS - EUROPE DYNAMIC SMALL CAP A (ACC) (PERF) - EUR	LU0210072939	A	D	A	D	•
LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER	ÉCHIQUIER AGENOR	FR0010321810	A	D	A	D	•
MANDARINE GESTION	MANDARINE EUROPE MICROCAP R	FR0011640945	A	D	A	D	•
PETERCAM INSTITUTIONAL ASSET MANAGEMENT SA	PETERCAM EQUITIES EUROPE SMALL CAPS B	BE0058185829	A	D	A	D	•
PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-SMALL CAP EUROPE P EUR	LU0130732364	A	D	A	D	•
STATE STREET GLOBAL ADVISORS LUXEMBOURG	STATE STREET GLOBAL ADVISORS LUXEMBOURG SICAV - STATE STREET EUROPE SMALL CAP EQUITY P	LU1112178824	A	D	A	D	•
ACTIONS EUROPE RENDEMENT							
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC EUROPE EQUITY INCOME AC	FR0010043216	A	D	A	D	•
PETERCAM INSTITUTIONAL ASSET MANAGEMENT SA	PETERCAM EQUITIES EUROPE DIVIDEND B	BE0057451271	A	D	A	D	•
TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE DIVIDENDE C	FR0010546929	A	D	A	D	•

Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Investissement progressif	Sécurisation des plus-values	Dynamisation des plus-values	Stop-loss relatif	Rééquilibrage automatique
ACTIONS FRANCE GRANDES CAPITALISATIONS							
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ ACTIONS AÉQUITAS R	FR0000975880	A	D	A	D	•
AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA FRANCE ACTIONS AD	FR0000170284	A	D	A	D	•
AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA FRANCE OPPORTUNITÉS C	FR0000447864	A	D	A	D	•
DNCA FINANCE S.A	CENTIFOLIA C	FR0007076930	A	D	A	D	•
DORVAL ASSET MANAGEMENT	DORVAL MANAGEURS C	FR0010158048	A	D	A	D	•
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD TRICOLERE RENDEMENT C	FR0010588343	A	D	A	D	•
FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL CONVICTION ISR FRANCE	FR0000447609	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - FRANCE FUND A-ACC-EUR	LU0261948060	A	D	A	D	•
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC ACTIONS PATRIMOINE C	FR0010143545	A	D	A	D	•
LA FRANÇAISE AM	FCP MON PEA R	FR0010878124	A	D	A	D	•
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	LYXOR UCITS ETF CAC 40 (DR) D-EUR ⁽¹³⁾	FR0007052782	A	D	A	D	•
MANDARINE GESTION	MANDARINE OPPORTUNITÉS R	FR0010657122	A	D	A	D	•
MONETA ASSET MANAGEMENT	MONETA MULTI CAPS C	FR0010298596	A	D	A	D	•
PALATINE ASSET MANAGEMENT	UNI-HOCHE C	FR0000930455	A	D	A	D	•
VEGA INVESTMENT MANAGERS	VEGA FRANCE CONVICTIONS RC	FR0007479365	A	D	A	D	•
ACTIONS FRANCE PETITES & MOYENNES CAPITALISATIONS							
AMIRAL GESTION	SEXTANT PME	FR0010547869	A	D	A	D	•
AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA FRANCE SMALL CAP C	FR0000170391	A	D	A	D	•
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	BNP PARIBAS MIDCAP FRANCE CLASSIC D	FR0010077859	A	D	A	D	•
CA INDOSUEZ GESTION	VENDÔME SÉLECTION PC	FR0007371729	A	D	A	D	•
CPR ASSET MANAGEMENT	CPR MIDDLE-CAP FRANCE D	FR0010565366	A	D	A	D	•
DNCA FINANCE S.A	GALLICA C	FR0010031195	A	D	A	D	•
FINANCIÈRE ARBEVEL	PLUVALCA INITIATIVES PME A ⁽¹¹⁾	FR0011315696	A	D	A	D	•
HMG FINANCE	DÉCOUVERTES C	FR0010601971	A	D	A	D	•
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC SMALL CAP FRANCE A	FR0010058628	A	D	A	D	•
KBL RICHELIEU GESTION	RICHELIEU CROISSANCE PME C	FR0010092197	A	D	A	D	•
KEREN FINANCE	KEREN ESSENTIELS C	FR0011271550	A	D	A	D	•
LAZARD FRÈRES GESTION	OBJECTIF SMALL CAPS FRANCE R	FR0010679902	A	D	A	D	•
ODDO MERITEN ASSET MANAGEMENT SA	ODDO AVENIR CR-EUR	FR0000989899	A	D	A	D	•
PALATINE ASSET MANAGEMENT	PALATINE FRANCE MID CAP	FR0000437576	A	D	A	D	•
SWISSLIFE GESTION PRIVÉE	VALFRANCE	FR0000973711	A	D	A	D	•
SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE FRANCECAP A	FR0007065743	A	D	A	D	•
TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE ODYSSEE C	FR0010546960	A	D	A	D	•

Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Investissement progressif	Sécurisation des plus-values	Dynamisation des plus-values	Stop-loss relatif	Rééquilibrage automatique
ACTIONS GRANDE CHINE							
COMGEST ASSET MANAGEMENT INTL LTD	COMGEST GROWTH GREATER CHINA ACC ⁽⁷⁾	IE0030351732	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - GREATER CHINA FUND A-USD ⁽¹⁾	LU0048580855	A	D	A	D	•
FRANKLIN TEMPLETON INVESTMENT FUNDS	TEMPLETON CHINA FUND A(ACC)USD ⁽¹⁾	LU0052750758	A	D	A	D	•
OFI ASSET MANAGEMENT	OFI MING R ⁽⁶⁾	FR0007043781	A	D	A	D	•
ACTIONS INDE							
BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS LUX	PARVEST EQUITY INDIA CLASSIC EUR-CAPITALISATION	LU0823428346	A	D	A	D	•
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD INDIA A	FR0010479931	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - INDIA FOCUS FUND A-EUR	LU0197230542	A	D	A	D	•
HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG) SA	HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS - INDIAN EQUITY CLASS AC ⁽¹⁾	LU0164881194	A	D	A	D	•
ACTIONS INDONÉSIE							
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - INDONESIA FUND A-USD ⁽¹⁾	LU0055114457	A	D	A	D	•
ACTIONS INTERNATIONAL FLEX-CAP							
AMIRAL GESTION	SEXTANT ATOUR DU MONDE A ⁽⁶⁾	FR0010286021	A	D	A	D	•
AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	TALENTS ⁽⁶⁾	FR0007062567	A	D	A	D	•
M&G GROUP	M&G GLOBAL BASICS FUND A-EUR	GB0030932676	A	D	A	D	•
PASTEL & ASSOCIÉS	VALEUR INTRINSÈQUE P	FR0000979221	A	D	A	D	•
PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-SECURITY R EUR	LU0270905242	A	D	A	D	•
PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-GLOBAL MEGATREND SELECTION R EUR	LU0391944815	A	D	A	D	•
ACTIONS INTERNATIONAL GRANDES CAPITALISATIONS "VALUE"							
DEUTSCHE ASSET MANAGEMENT S.A.	DWS GLOBAL VALUE LD	LU0133414606	A	D	A	D	•
FRANKLIN TEMPLETON INVESTMENT FUNDS	TEMPLETON GROWTH (EURO) FUND A(ACC)EUR	LU0114760746	A	D	A	D	•
ACTIONS INTERNATIONAL GRANDES CAPITALISATIONS CROISSANCE							
BARING INTERNATIONAL FUND MGRS (IRELAND)	BARING GLOBAL LEADERS FUND - CLASS A EUR INC	IE0030016350	A	D	A	D	•
CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC INVESTISSEMENT A EUR ACC	FR0010148981	A	D	A	D	•
COMGEST	COMGEST MONDE C ⁽⁶⁾	FR0000284689	A	D	A	D	•
DEUTSCHE ASSET MANAGEMENT S.A.	DEUTSCHE INVEST II GLOBAL GROWTH LC	LU0826452848	A	D	A	D	•
LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER	ÉCHIQUIER GLOBAL	FR0010859769	A	D	A	D	•
TRUSTEAM FINANCE	TRUSTEAM ROC A	FR0010981175	A	D	A	D	•

Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Investissement progressif	Sécurisation des plus-values	Dynamisation des plus-values	Stop-loss relatif	Rééquilibrage automatique
ACTIONS INTERNATIONAL GRANDES CAPITALISATIONS MIXTE							
BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - GLOBAL OPPORTUNITIES FUND A2 USD ⁽¹²⁾	LU0171285314	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - WORLD FUND E-ACC-EUR	LU0115769746	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - INTERNATIONAL FUND A-USD ⁽¹⁾	LU0048584097	A	D	A	D	•
FIL GESTION	FIDELITY MONDE	FR0000172363	A	D	A	D	•
H2O AM LLP	H2O MULTIEQUITIES R	FR0011008762	A	D	A	D	•
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	LYXOR UCITS ETF DJ GLOBAL TITANS 50 D-EUR ⁽¹³⁾	FR0007075494	A	D	A	D	•
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	LYXOR UCITS ETF MSCI WORLD D-EUR ⁽¹³⁾	FR0010315770	A	D	A	D	•
MYRIA ASSET MANAGEMENT	E SCHRODERS ACTIONS MONDE HORS EUROPE A ⁽⁶⁾	FR0011491133	A	D	A	D	•
ODDO MERITEN ASSET MANAGEMENT SA	ODDO INVESTISSEMENT CR-EUR ⁽⁶⁾	FR0000446692	A	D	A	D	•
ACTIONS INTERNATIONAL PETITES CAPITALISATIONS							
BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - GLOBAL SMALLCAP FUND A2 USD ⁽¹⁾	LU0054578231	A	D	A	D	•
ACTIONS INTERNATIONAL RENDEMENT							
ECOFI INVESTISSEMENTS	ECOFI ACTIONS RENDEMENT C	FR0000973562	A	D	A	D	•
M&G GROUP	M&G GLOBAL DIVIDEND EUR A	GB00B39R2S49	A	D	A	D	•
ACTIONS ITALIE							
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - ITALY FUND E-ACC-EUR	LU0283901063	A	D	A	D	•
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	LYXOR UCITS ETF FTSE MIB ⁽¹³⁾	FR0010010827	A	D	A	D	•
ACTIONS JAPON GRANDES CAPITALISATIONS							
AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI FUNDS EQUITY JAPAN TARGET AHE-C CLASS	LU0568583933	A	D	A	D	•
COMGEST SA	COMGEST JAPAN C ⁽⁶⁾	FR0000281495	A	D	A	D	•
CPR ASSET MANAGEMENT	CPR JAPON P ⁽⁶⁾	FR0010469312	A	D	A	D	•
FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL INDICIEL JAPON P ⁽⁶⁾	FR0000987968	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - JAPAN FUND A-EUR	LU0069452018	A	D	A	D	•
HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG) SA	HSBC MULTI INDEX FUNDS - JAPANESE EQUITY HBHEUR	LU0087927710	A	D	A	D	•
JPMORGAN ASSET MGMT (EUROPE) SARL	JPMORGAN INVESTMENT FUNDS - JAPAN STRATEGIC VALUE D (ACC) - EUR	LU0329206832	A	D	A	D	•
PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-JAPANESE EQUITY SELECTION P EUR ⁽⁶⁾	LU0255975830	A	D	A	D	•
ACTIONS JAPON PETITES & MOYENNES CAPITALISATIONS							
AXA ROSENBERG MANAGEMENT IRELAND LTD	AXA ROSENBERG JAPAN SMALL CAP ALPHA FUND B EUR ⁽⁶⁾	IE0031069721	A	D	A	D	•
BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - JAPAN SMALL & MIDCAP OPPORTUNITIES FUND E2 JPY	LU0171289225	A	D	A	D	•

Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Investissement progressif	Sécurisation des plus-values	Dynamisation des plus-values	Stop-loss relatif	Rééquilibrage automatique
ACTIONS MARCHÉS ÉMERGENTS							
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ ACTIONS ÉMERGENTES	FR0007492749	A	D	A	D	•
AMUNDI	LCL ACTIONS ÉMERGENTS	FR0000985061	A	D	A	D	•
AMUNDI	AMUNDI ACTIONS ÉMERGENTS P	FR0010188383	A	D	A	D	•
AXA FUNDS MANAGEMENT S.A.	AXA WORLD FUNDS FRAMLINGTON EMERGING MARKETS A CAPITALISATION EUR ⁽⁶⁾	LU0327689542	A	D	A	D	•
BARING INTERNATIONAL FUND MGRS (IRELAND)	BARING GLOBAL EMERGING MARKETS FUND - CLASS A EUR INC	IE0004850503	A	D	A	D	•
CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC ÉMERGENTS A EUR ACC	FR0010149302	A	D	A	D	•
CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC PORTFOLIO EMERGING DISCOVERY A EUR ACC	LU0336083810	A	D	A	D	•
COMGEST	MAGELLAN C	FR0000292278	A	D	A	D	•
DEUTSCHE ASSET MANAGEMENT S.A.	DEUTSCHE INVEST I GLOBAL EMERGING MARKETS EQUITIES LC	LU0210301635	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EMERGING MARKETS FUND A-USD ⁽¹⁾	LU0048575426	A	D	A	D	•
HMG FINANCE	HMG GLOBETROTTER C	FR0010241240	A	D	A	D	•
JPMORGAN ASSET MGMT (EUROPE) SARL	JPMORGAN FUNDS - EMERGING MARKETS SMALL CAP FUND A (ACC) (PERF) - EUR	LU0318933057	A	D	A	D	•
LAZARD FRÈRES GESTION	OBJECTIF ACTIONS ÉMERGENTES R ⁽⁶⁾	FR0010380675	A	D	A	D	•
LYXOR INTERNATIONAL AM	LYXOR MSCI EMERGING MARKETS UCITS ETF C-EUR ⁽¹³⁾	FR0010429068	A	D	A	D	•
RAIFFEISEN KAPITALANLAGE GMBH	RAIFFEISEN-EMERGINGMARKETS-AKTIE (R) VT ⁽⁶⁾	AT0000497268	A	D	A	D	•
RAIFFEISEN KAPITALANLAGE GMBH	RAIFFEISEN-EURASIEN-AKTIE (R) VT ⁽⁶⁾	AT0000745872	A	D	A	D	•
SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT LUX S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND EMERGING MARKETS A ACC ⁽¹⁾	LU0106252389	A	D	A	D	•
ACTIONS MARCHÉS FRONTIÈRES							
FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES SARL	TEMPLETON FRONTIER MARKETS FUND A(ACC) EUR	LU0390137031	A	D	A	D	•
ACTIONS ROYAUME-UNI GRANDES CAPITALISATIONS MIXTE							
LYXOR INTERNATIONAL AM	LYXOR UCITS ETF FTSE 100 ⁽¹³⁾	FR0010438127	A	D	A	D	•
ACTIONS RUSSIE							
DEUTSCHE ASSET MANAGEMENT S.A.	DWS RUSSIA ACC ⁽⁶⁾	LU0146864797	A	D	A	D	•
EAST CAPITAL ASSET MANAGEMENT S.A.	EAST CAPITAL (LUX) RUSSIAN FUND A EUR	LU0272828905	A	D	A	D	•
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	LYXOR UCITS ETF RUSSIA (DOW JONES RUSSIA GDR) C-EUR ⁽¹³⁾	FR0010326140	A	D	A	D	•
RAIFFEISEN KAPITALANLAGE GMBH	RAIFFEISEN-RUSSLAND-AKTIE (R) VT ⁽⁶⁾	AT0000A07FS1	A	D	A	D	•
ACTIONS SECTEUR AGRICULTURE							
PETERCAM AM	PETERCAM EQUITIES AGRIVALUE B	BE0947764743	A	D	A	D	•
DEUTSCHE ASSET MANAGEMENT S.A.	DEUTSCHE INVEST I GLOBAL AGRIBUSINESS LC	LU0273158872	A	D	A	D	•

Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Investissement progressif	Sécurisation des plus-values	Dynamisation des plus-values	Stop-loss relatif	Rééquilibrage automatique
ACTIONS SECTEUR BIENS CONSO. & SERVICES							
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MNGMT (LUX)	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - PREMIUMSPHERE A-EUR	LU1082942308	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - GLOBAL CONSUMER INDUSTRIES FUND A-EUR	LU0114721508	A	D	A	D	•
NATIXIS ASSET MANAGEMENT	AAA ACTIONS AGRO ALIMENTAIRE C	FR0010058529	A	D	A	D	•
PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-PREMIUM BRANDS P EUR	LU0217139020	A	D	A	D	•
ACTIONS SECTEUR BIOTECHNOLOGIE							
PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-BIOTECH PUSD ⁽¹⁾	LU0090689299	A	D	A	D	•
PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-BIOTECH HP EUR	LU0190161025	A	D	A	D	•
ACTIONS SECTEUR COMMUNICATION							
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - GLOBAL TELECOMMUNICATIONS FUND A-ACC-EUR	LU0261951957	A	D	A	D	•
ACTIONS SECTEUR EAU							
PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-WATER P EUR	LU0104884860	A	D	A	D	•
ACTIONS SECTEUR ÉCOLOGIE							
DEUTSCHE ASSET MANAGEMENT S.A.	DEUTSCHE INVEST I NEW RESOURCES NC	LU0237015457	A	D	A	D	•
ECOFI INVESTISSEMENTS	ECOFI ENJEUX FUTURS C	FR0010592022	A	D	A	D	•
ACTIONS SECTEUR ÉNERGIE							
AXA FUNDS MANAGEMENT S.A.	AXA WORLD FUNDS FRAMLINGTON JUNIOR ENERGY A CAPITALISATION EUR	LU0266019321	A	D	A	D	•
BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - WORLD ENERGY FUND E2 USD	LU0171304552	A	D	A	D	•
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	LYXOR UCITS ETF STOXX EUROPE 600 OIL & GAS ⁽¹³⁾	FR0010344960	A	D	A	D	•
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION	SG ACTIONS ÉNERGIE C	FR0000423147	A	D	A	D	•
ACTIONS SECTEUR ÉNERGIES ALTERNATIVES							
BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - NEW ENERGY FUND A2 USD	LU0171289902	A	D	A	D	•
PALATINE ASSET MANAGEMENT	ÉNERGIES RENOUVELABLES A	FR0010244160	A	D	A	D	•
ACTIONS SECTEUR FINANCE							
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - GLOBAL FINANCIAL SERVICES FUND A-EUR	LU0114722498	A	D	A	D	•
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	LYXOR UCITS ETF EURO STOXX BANKS C EUR ⁽¹³⁾	FR0011645647	A	D	A	D	•

Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Investissement progressif	Sécurisation des plus-values	Dynamisation des plus-values	Stop-loss relatif	Rééquilibrage automatique
ACTIONS SECTEUR INFRASTRUCTURES							
DNCA FINANCE LUXEMBOURG	DNCA INVEST INFRASTRUCTURES (LIFE) CLASS B SHARES EUR	LU0309082799	A	D	A	D	•
INVESCO MANAGEMENT (LUX) S.A.	INVESCO FUNDS - INVESCO ASIA INFRASTRUCTURE FUND E ACC	LU0243956348	A	D	A	D	•
RAIFFEISEN KAPITALANLAGE GMBH	RAIFFEISEN-INFRASTRUKTUR-AKTIEN VT ⁽⁶⁾	AT0000A09ZL0	A	D	A	D	•
ACTIONS SECTEUR MATÉRIAUX & INDUSTRIE							
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - GLOBAL INDUSTRIALS FUND A-EUR	LU0114722902	A	D	A	D	•
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	LYXOR UCITS ETF STOXX EUROPE 600 BASIC RESOURCES ⁽¹³⁾	FR0010345389	A	D	A	D	•
ACTIONS SECTEUR MÉTAUX PRÉCIEUX							
BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - WORLD GOLD FUND E2 USD	LU0171306680	A	D	A	D	•
NATIXIS ASSET MANAGEMENT	FRUCTIFONDS INTERNATIONAL OR R	FR0000437808	A	D	A	D	•
STAMINA ASSET MANAGEMENT	STAMINA OR ⁽⁶⁾	FR0000981193	A	D	A	D	•
TOCQUEVILLE FINANCE	TOCQUEVILLE GOLD P	FR0010649772	A	D	A	D	•
ACTIONS SECTEUR RESSOURCES NATURELLES							
AXA FUNDS MANAGEMENT S.A.	AXA WORLD FUNDS FRAMLINGTON HYBRID RESOURCES E CAPITALISATION EUR	LU0293680582	A	D	A	D	•
AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA OR ET MATIÈRES PREMIÈRES C ⁽⁶⁾	FR0010011171	A	D	A	D	•
BLACKROCK (LUXEMBOURG) SA	BLACKROCK GLOBAL FUNDS - WORLD MINING FUND E2 USD	LU0172157363	A	D	A	D	•
CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC PORTFOLIO COMMODITIES A EUR ACC	LU0164455502	A	D	A	D	•
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD GEOSPHERE C	FR0010127522	A	D	A	D	•
FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL MULTI OR ET MATIÈRES PREMIÈRES	FR0000978868	A	D	A	D	•
JPMORGAN ASSET MGMT (EUROPE) SARL	JPMORGAN FUNDS - GLOBAL NATURAL RESOURCES FUND A (ACC) - EUR	LU0208853274	A	D	A	D	•
PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-TIMBER P EUR	LU0340559557	A	D	A	D	•
ACTIONS SECTEUR SANTÉ							
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MNGMT (LUX)	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND - GLOBAL HEALTHCARE A-EUR	LU1160356009	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - GLOBAL HEALTH CARE FUND A-EUR	LU0114720955	A	D	A	D	•
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	LYXOR UCITS ETF STOXX EUROPE 600 HEALTHCARE ⁽¹³⁾	FR0010344879	A	D	A	D	•
PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-HEALTH P EUR	LU0255978776	A	D	A	D	•

Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Investissement progressif	Sécurisation des plus-values	Dynamisation des plus-values	Stop-loss relatif	Rééquilibrage automatique
ACTIONS SECTEUR TECHNOLOGIES							
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - GLOBAL TECHNOLOGY FUND A-EUR	LU0099574567	A	D	A	D	•
FRANKLIN TEMPLETON INVESTMENT FUNDS	FRANKLIN TECHNOLOGY FUND A(ACC)USD ⁽¹⁾	LU0109392836	A	D	A	D	•
ACTIONS SINGAPOUR							
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - SINGAPORE FUND A-USD ⁽¹⁾	LU0048588163	A	D	A	D	•
ACTIONS SUISSE GRANDES CAPITALISATIONS							
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - SWITZERLAND FUND A-CHF ⁽⁵⁾	LU0054754816	A	D	A	D	•
ACTIONS THAÏLANDE							
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - THAILAND FUND A-USD ⁽¹⁾	LU0048621477	A	D	A	D	•
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	LYXOR UCITS ETF THAILAND (SET50 NET TR) C-EUR ^(1,3)	FR0011067529	A	D	A	D	•
ACTIONS TURQUIE							
DEUTSCHE ASSET MANAGEMENT S.A.	DWS TÜRKIE ⁽⁶⁾	LU0209404259	A	D	A	D	•
ACTIONS ZONE EURO FLEX CAP							
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD EURO LEADERS C	FR0010176487	A	D	A	D	•
FOURPOINTS INVESTMENT MANAGERS	FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS R	FR0010560664	A	D	A	D	•
LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER	ÉCHIQUIER VALUE	FR0011360700	A	D	A	D	•
ODDO MERITEN ASSET MANAGEMENT SA	ODDO ACTIVE EQUITIES CI-EUR	FR0007044680	A	D	A	D	•
ODDO MERITEN ASSET MANAGEMENT SA	ODDO GÉNÉRATION CR-EUR	FR0010574434	A	D	A	D	•
ROCHE-BRUNE SAS	ROCHE-BRUNE ZONE EURO ACTIONS P	FR0010283838	A	D	A	D	•
SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE EUROPEAN GROWTH A	FR0007073119	A	D	A	D	•
SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE SÉLECTION RESPONSABLE R	FR0011169341	A	D	A	D	•
ACTIONS ZONE EURO GRANDES CAPITALISATIONS							
AMUNDI	AMUNDI ACTIONS EURO ISR P	FR0010458745	A	D	A	D	•
AXA FUNDS MANAGEMENT S.A.	AXA WORLD FUNDS FRAMLINGTON EUROZONE A CAPITALISATION EUR	LU0389656892	A	D	A	D	•
AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA EURO VALEURS RESPONSABLES C	FR0000982761	A	D	A	D	•
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	BNP PARIBAS EURO VALEURS DURABLES CLASSIC C	FR0010137166	A	D	A	D	•
CHOLET DUPONT ASSET MANAGEMENT	CD EURO CAPITAL C	FR0010250084	A	D	A	D	•
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD EURO SUSTAINABLE GROWTH A	FR0010505578	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EURO STOXX 50™ FUND A-EUR	LU0069450319	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EURO BLUE CHIP FUND A-EUR	LU0088814487	A	D	A	D	•

Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Investissement progressif	Sécurisation des plus-values	Dynamisation des plus-values	Stop-loss relatif	Rééquilibrage automatique
FINANCE SA	EXPERT EURO ISR P	FR0007488507	A	D	A	D	•
HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG) SA	HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS - EUROLAND EQUITY CLASS AC	LU0165074666	A	D	A	D	•
INVESCO MANAGEMENT (LUX) S.A.	INVESCO EURO EQUITY FUND E (ACCUMULATION) EUR	LU1240329380	A	D	A	D	•
LA FRANÇAISE INFLECTION POINT	LA FRANÇAISE INFLECTION POINT ACTIONS EURO I	FR0010306225	A	D	A	D	•
LAZARD FRÈRES GESTION	OBJECTIF INVESTISSEMENT RESPONSABLE C	FR0000003998	A	D	A	D	•
LAZARD FRÈRES GESTION	OBJECTIF ACTIONS EURO R	FR0010679886	A	D	A	D	•
LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD OBJECTIF ALPHA EURO R	FR0010830240	A	D	A	D	•
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	LYXOR INDEX FUND EURO	FR0000443392	A	D	A	D	•
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	LYXOR EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF D-EUR ⁽¹³⁾	FR0007054358	A	D	A	D	•
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	LYXOR UCITS ETF MSCI EMU VALUE ⁽¹³⁾	FR0010168781	A	D	A	D	•
MÉTROPOLE GESTION	MÉTROPOLE EURO A	FR0007078753	A	D	A	D	•
PETERCAM INSTITUTIONAL ASSET MANAGEMENT SA	PETERCAM EQUITIES EUROLAND B	BE0058182792	A	D	A	D	•
ROTHSCHILD & CIE GESTION	R CONVICTION EURO C EUR	FR0010187898	A	D	A	D	•
SAINT OLIVE GESTION	BSO EUROPE	FR0007472659	A	D	A	D	•
SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT LUX S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND EURO EQUITY B ACC	LU0106235376	A	D	A	D	•
STATE STREET GLOBAL ADVISORS LUXEMBOURG	STATE STREET GLOBAL ADVISORS LUXEMBOURG SICAV - STATE STREET EMU INDEX EQUITY FUND P	LU1159238036	A	D	A	D	•
ACTIONS ZONE EURO MOYENNES CAPITALISATIONS							
ERASMUS GESTION	ERASMUS MID CAP EURO R	FR0007061882	A	D	A	D	•
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	GROUPAMA AVENIR EURO N	FR0010288308	A	D	A	D	•
ODDO MERITEN ASSET MANAGEMENT SA	ODDO AVENIR EURO CR-EUR	FR0000990095	A	D	A	D	•
ROTHSCHILD & CIE GESTION	R MIDCAP EURO C	FR0010126995	A	D	A	D	•
ACTIONS ZONE EURO PETITES CAPITALISATIONS							
AMUNDI	AMUNDI ACTIONS PME C	FR0011556828	A	D	A	D	•
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	BNP PARIBAS SMALLCAP EUROLAND C	FR0010128587	A	D	A	D	•
ERASMUS GESTION	ERASMUS SMALL CAP EURO R	FR0011640887	A	D	A	D	•
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC EURO PME AC	FR0000442329	A	D	A	D	•
NATIXIS ASSET MANAGEMENT	NATIXIS ACTIONS SMALL & MID CAP EURO R	FR0010666560	A	D	A	D	•
SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYNERGY SMALLER CIES A	FR0010376343	A	D	A	D	•

Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Investissement progressif	Sécurisation des plus-values	Dynamisation des plus-values	Stop-loss relatif	Rééquilibrage automatique
ACTIONS EMEA							
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EMERGING EUROPE, MIDDLE EAST & AFRICA FUND A-ACC-EUR	LU0303816705	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EMERGING EUROPE, MIDDLE EAST & AFRICA FUND E-ACC-EURO	LU0303816887	A	D	A	D	•
ALLOCATION EUR AGRESSIVE							
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC MIX DYNAMIQUE A	FR0007006671	A	D	A	D	•
SUNNY ASSET MANAGEMENT	SUNNY MANAGERS F	FR0010922963	A	D	A	D	•
ALLOCATION EUR AGRESSIVE - INTERNATIONAL							
CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC PROFIL RÉACTIF 75 A EUR ACC	FR0010148999	A/D	A/D	A	A/D	•
CPR ASSET MANAGEMENT	CPR CROISSANCE DYNAMIQUE P	FR0010097642	A	D	A	D	•
FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL OPPORTUNITE TONIQUE	FR0000970253	A	D	A	D	•
ALLOCATION EUR FLEXIBLE							
AXA FUNDS MANAGEMENT S.A.	AXA WORLD FUNDS OPTIMAL INCOME A CAPITALISATION EUR	LU0179866438	A	D	A	D	•
DNCA FINANCE S.A	DNCA ÉVOLUTIF C	FR0007050190	A	D	A	D	•
DNCA FINANCE S.A	DNCA ÉVOLUTIF PEA	FR0010354837	A	D	A	D	•
HAAS GESTION	BIENPRÉVOIR.FR MINERAL PATRIMOINE	FR0012333268	A/D	A/D	A	A/D	•
KBL RICHELIEU GESTION	KBL RICHELIEU FLEXIBLE C	FR0000029944	A/D	A/D	A	A/D	•
LA FRANÇAISE INVESTMENT SOLUTIONS	LFIS VISION UCITS EQUITY DEFENDER R	LU1214486299	A	D	A	D	•
ODDO MERITEN ASSET MANAGEMENT SA	ODDO PROACTIF EUROPE CR-EUR	FR0010109165	A/D	A/D	A	A/D	•
ROTHSCHILD & CIE GESTION	R CLUB F	FR0010537423	A	D	A	D	•
ROUVIER ASSOCIÉS	ROUVIER - VALEURS C	LU1100076550	A	D	A	D	•
ROUVIER ASSOCIÉS	ROUVIER - EVOLUTION C	LU1100077103	A/D	A/D	A	A/D	•
SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE PARTNERS FUND P	FR0010738120	A/D	A/D	A	A/D	•
UBS ASSET MANAGEMENT (FRANCE) SA	UBS (F) - OPPORTUNITY PEA (EUR)	FR0007057336	A	D	A	D	•
WISÉAM	APPRÉCIO C	FR0010291187	A/D	A/D	A	A/D	•
ALLOCATION EUR FLEXIBLE - INTERNATIONAL							
ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS	NEUFLIZE AMBITION AH EURO HEDGE ⁽⁶⁾	FR0010863548	A	D	A	D	•
AMUNDI	AMUNDI PATRIMOINE C	FR0011199371	A	D	A	D	•
CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC INVESTISSEMENT LATITUDE A EUR ACC	FR0010147603	A	D	A	D	•
CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC PROFIL RÉACTIF 100 A EUR ACC	FR0010149211	A	D	A	D	•
CONVICTIONS ASSET MANAGEMENT	CONVICTIONS PREMIUM P	FR0007085691	A/D	A/D	A	A/D	•
FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL MULTI PATRIMOINE P	FR0011070358	A/D	A/D	A	A/D	•
FINANCIÈRE DE CHAMPLAIN	CHAMPLAIN OPPORTUNITÉ	FR0010271619	A/D	A/D	A	A/D	•

Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Investissement progressif	Sécurisation des plus-values	Dynamisation des plus-values	Stop-loss relatif	Rééquilibrage automatique
H2O AM LLP	H2O MULTISTRATEGIES R	FR0010923383	A	D	A	D	•
INVESCO MANAGEMENT (LUX) S.A.	INVESCO FUNDS - INVESCO GLOBAL CONSERVATIVE FUND E ACC	LU0166422070	A/D	A/D	A	A/D	•
LA FRANÇAISE AM	LA FRANÇAISE PATRIMOINE FLEXIBLE R	FR0000973968	A	D	A	D	•
M&G GROUP	M&G DYNAMIC ALLOCATION A EUR ACC	GB00B56H1S45	A/D	A/D	A	A/D	•
ODDO MERITEN ASSET MANAGEMENT SA	MULTI-ASSET PATRIMOINE CR-EUR (6)	FR0011694231	A/D	A/D	A	A/D	•
OFI ASSET MANAGEMENT	ALTIMUM	FR0011021641	A/D	A/D	A	A/D	•
PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-MULTI ASSET GLOBAL OPPORTUNITIES P EUR (6)	LU0941349192	A/D	A/D	A	A/D	•
ROTHSCHILD & CIE GESTION	R VALOR C EUR (6)	FR0011253624	A	D	A	D	•
ROTHSCHILD HDF INVESTMENT SOLUTIONS	FIDESSOR GLOBAL FLEXIBLE (6)	FR0012401321	A/D	A/D	A	A/D	•
STAMINA ASSET MANAGEMENT	STAMINA PATRIMOINE R (6)	FR0000444002	A/D	A/D	A	A/D	•
THIRIET GESTION	BELLATRIX C	FR0000937435	A	D	A	D	•
TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT	TIKEHAU INCOME CROSS ASSETS P	FR0011530948	A/D	A/D	A	A/D	•
ALLOCATION EUR MODÉRÉE							
ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS	NEUFILZE OPTIMUM C (6)	FR0010362863	A/D	A/D	A	A/D	•
CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE A EUR ACC	FR0010149179	A/D	A/D	A	A/D	•
DEGROOF GESTION INSTITUTIONNELLE-LUX	ULYSSES TACTICAL FUND A ACC (6)	LU0216000082	A	D	A	D	•
FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL OPPORTUNITE ÉQUILIBRE	FR0010292920	A	D	A	D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EURO BALANCED FUND A-EUR	LU0052588471	A	D	A	D	•
HMG FINANCE	HMG RENDEMENT	FR0007495049	A/D	A/D	A	A/D	•
MANDARINE GESTION	MANDARINE REFLEX R	FR0010753608	A/D	A/D	A	A/D	•
PALATINE ASSET MANAGEMENT	PALATINE ÉQUILIBRE	FR0000978421	A	D	A	D	•
ALLOCATION EUR MODÉRÉE - INTERNATIONAL							
BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS LUX	BNP PARIBAS L1 MULTI-ASSET INCOME CLASSIC-CAP	LU1056594234	A/D	A/D	A	A/D	•
CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC PATRIMOINE A EUR ACC	FR0010135103	A/D	A/D	A	A/D	•
CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC PROFIL RÉACTIF 50 A EUR ACC	FR0010149203	A/D	A/D	A	A/D	•
CPR ASSET MANAGEMENT	CPR STRATÉDIS (6)	FR0000296436	A	D	A	D	•
CPR ASSET MANAGEMENT	CPR CROISSANCE RÉACTIVE P	FR0010097683	A	D	A	D	•
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	EDMOND DE ROTHSCHILD PATRIMOINE A	FR0010041822	A/D	A/D	A	A/D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - FIDELITY PATRIMOINE A-ACC-EURO	LU0080749848	A/D	A/D	A	A/D	•
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC MIX ÉQUILIBRE A	FR0007003868	A/D	A/D	A	A/D	•

Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Investissement progressif	Sécurisation des plus-values	Dynamisation des plus-values	Stop-loss relatif	Rééquilibrage automatique
INVESCO MANAGEMENT (LUX) S.A.	INVESCO FUNDS - INVESCO BALANCED-RISK ALLOCATION FUND E	LU0432616901	A/D	A/D	A	A/D	•
JPMORGAN ASSET MGMT (EUROPE) SARL	JPMORGAN INVESTMENT FUNDS - GLOBAL BALANCED FUND A (ACC) - EUR	LU0070212591	A/D	A/D	A	A/D	•
JPMORGAN ASSET MGMT (EUROPE) SARL	JPMORGAN INVESTMENT FUNDS – GLOBAL MACRO OPPORTUNITIES FUND D (ACC) - EUR	LU0115098948	A	D	A	D	•
JPMORGAN ASSET MGMT (EUROPE) SARL	JPMORGAN INVESTMENT FUNDS - GLOBAL INCOME FUND D (ACC) - EUR	LU0740858492	A/D	A/D	A	A/D	•
NORDEA INVESTMENT FUNDS SA	NORDEA-1 STABLE RETURN FUND BP EUR	LU0227384020	A/D	A/D	A	A/D	•
ROTHSCHILD HDF INVESTMENT SOLUTIONS	R OPAL ÉQUILIBRE ⁽⁶⁾	FR0000981458	A	D	A	D	•
ALLOCATION EUR PRUDENTE							
DNCA FINANCE LUXEMBOURG	DNCA INVEST EUROSE CLASS B SHARES EUR	LU0512121004	A/D	A/D	A	A/D	•
DNCA FINANCE S.A	EUROSE C	FR0007051040	A/D	A/D	A	A/D	•
GENERALI INVESTMENTS EUROPE S.P.A	GF FIDÉLITÉ P ⁽⁶⁾	FR0010113894	A/D	A/D	A	A/D	•
HAAS GESTION	ÉPARGNE PATRIMOINE C	FR0010487512	A/D	A/D	A	A/D	•
INVESCO MANAGEMENT (LUX) S.A.	INVESCO FUNDS - INVESCO PAN EUROPEAN HIGH INCOME FUND CLASS E ACCUMULATION	LU0243957742	A/D	A/D	A	A/D	•
KEREN FINANCE	KEREN PATRIMOINE C	FR0000980427	A/D	A/D	A	A/D	•
LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER	ÉCHIQUIER PATRIMOINE	FR0010434019	A/D	A/D	A	A/D	•
LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER	ÉCHIQUIER ARTY	FR0010611293	A/D	A/D	A	A/D	•
ODDO MERITEN ASSET MANAGEMENT SA	ODDO OPTIMAL INCOME CR-EUR	FR0011540525	A/D	A/D	A	A/D	•
ROUVIER ASSOCIÉS	ROUVIER - PATRIMOINE C	LU1100077442	A/D	A/D	A	A/D	•
SUNNY ASSET MANAGEMENT	SUNNY EURO STRATEGIC R	FR0010996629	A/D	A/D	A	A/D	•
ALLOCATION EUR PRUDENTE - INTERNATIONAL							
CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC PORTFOLIO CAPITAL PLUS A EUR ACC	LU0336084032	A/D	A/D	A	A/D	•
CPR ASSET MANAGEMENT	CPR CROISSANCE PRUDENTE 0-40 P	FR0010097667	A/D	A/D	A	A/D	•
ETHNEA INDEPENDENT INVESTORS S.A.	ETHNA-AKTIV T ⁽⁶⁾	LU0431139764	A/D	A/D	A	A/D	•
ROTHSCHILD HDF INVESTMENT SOLUTIONS	R OPAL MODÉRÉ ⁽⁶⁾	FR0007028907	A/D	A/D	A	A/D	•
ALLOCATION GBP PRUDENTE							
M&G GROUP	M&G OPTIMAL INCOME FUND EURO CLASS A-H GROSS SHARES ACC (HEDGED)	GB00B1VMCY93	A/D	A/D	A	A/D	•
ALLOCATION MARCHÉS ÉMERGENTS							
CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC PORTFOLIO EMERGING PATRIMOINE A EUR ACC	LU0592698954	A	D	A	D	•
JPMORGAN ASSET MGMT (EUROPE) SARL	JPMORGAN FUNDS - TOTAL EMERGING MARKETS INCOME FUND D (ACC) - EUR	LU0972618812	A	D	A	D	•

Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Investissement progressif	Sécurisation des plus-values	Dynamisation des plus-values	Stop-loss relatif	Rééquilibrage automatique
ALLOCATION USD AGRESSIVE							
AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	FIRST EAGLE AMUNDI INTERNATIONAL FUND CLASS AU-C SHARES ⁽¹⁾	LU0068578508	A/D	A/D	A	A/D	•
ALLOCATION USD MODÉRÉE							
AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	FIRST EAGLE AMUNDI INCOME BUILDER FUND CLASS AHE-QD SHARES	LU1095740319	A/D	A/D	A	A/D	•
JANUS CAPITAL INTERNATIONAL LTD	JANUS CAPITAL FUNDS PLC - BALANCED FUND A USD ACC ⁽¹⁾	IE0004445015	A/D	A/D	A	A/D	•
ALLOCATION USD PRUDENTE							
SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT LUX S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND GLOBAL MULTI-ASSET INCOME A EUR HEDGED ACC	LU0757360457	A/D	A/D	A	A/D	•
ALT - FONDS DE FONDS ALTERNATIFS - MULTISTRATÉGIES							
ROTHSCHILD & CIE GESTION	ELAN GESTION ALTERNATIVE C ⁽⁷⁾⁽¹¹⁾	FR0010100495	A/D	A/D	A	A/D	•
ALT - GLOBAL MACRO							
CM-CIC ASSET MANAGEMENT	UNION DYNAMIQUE COURT TERME A	FR0010522615	A/D	A/D	A	A/D	•
H2O AM LLP	H2O ADAGIO R	FR0010923359	A/D	A/D	A	A/D	•
H2O AM LLP	H2O MODERATO R	FR0010923367	A/D	A/D	A	A/D	•
PALATINE ASSET MANAGEMENT	PALATINE ABSOLUMENT A	FR0007070982	A/D	A/D	A	A/D	•
ALT - LONG/SHORT ACTIONS - EUROPE							
MONETA ASSET MANAGEMENT	MONETA LONG SHORT A	FR0010400762	A/D	A/D	A	A/D	•
OFI ASSET MANAGEMENT	OFI KAPPASTOCKS R	FR0010411868	A	D	A	D	•
SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE L/S OPPORTUNITIES R	FR0010363366	A/D	A/D	A	A/D	•
ALT - MARKET NEUTRAL - ACTIONS							
EXANE ASSET MANAGEMENT	EXANE GULLIVER FUND P ⁽⁶⁾	FR0010490383	A/D	A/D	A	A/D	•
SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	SYCOMORE L/S MARKET NEUTRAL R	FR0010231175	A/D	A/D	A	A/D	•
ASIA EX-JAPAN SMALL/MID-CAP EQUITY							
FRANKLIN TEMPLETON INVESTMENT FUNDS	TEMPLETON ASIAN SMALLER COMPANIES FUND A(ACC)EUR	LU0390135415	A	D	A	D	•
AUTRES							
ROTHSCHILD & CIE GESTION	ÉLAN FRANCE BEAR	FR0000400434	A	D	A	D	•
CERTIFICATS							
BNP PARIBAS ARBITRAGE	CERTIFICAT 100% MÉTAUX PRÉCIEUX ⁽¹⁰⁾	NL0006191470	A	D	A	D	•
BNP PARIBAS ARBITRAGE	CERTIFICAT 100% OR ⁽¹⁰⁾	NL0006454928	A	D	A	D	•

Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Investissement progressif	Sécurisation des plus-values	Dynamisation des plus-values	Stop-loss relatif	Rééquilibrage automatique
CONVERTIBLES EUROPE							
ABERDEEN GLOBAL SERVICES SA	ABERDEEN GLOBAL II EUROPEAN CONVERTIBLES BOND FUND A2	LU0513460179	A/D	A/D	A	A/D	•
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	BNP PARIBAS CONVERTIBLES EUROPE CLASSIC	FR0010028761	A/D	A/D	A	A/D	•
CAMGESTION	CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE CLASSIC	FR0000285629	A/D	A/D	A	A/D	•
DNCA FINANCE LUXEMBOURG	DNCA INVEST CONVERTIBLES CLASS A SHARES EUR	LU0401809073	A/D	A/D	A	A/D	•
ECOFI INVESTISSEMENTS	ECOFI ENTREPRISES	FR0007011432	A/D	A/D	A	A/D	•
MÉTROPOLE GESTION	MÉTROPOLE CONVERTIBLES	FR0007083332	A/D	A/D	A	A/D	•
ODDO MERITEN ASSET MANAGEMENT SA	ODDO CONVERTIBLE EUROPE CR-EUR	FR0010297564	A/D	A/D	A	A/D	•
OFI ASSET MANAGEMENT	OFI CONVERTIBLES TAUX EURO IC	FR0010014480	A/D	A/D	A	A/D	•
ROTHSCHILD & CIE GESTION	R CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE	FR0007009139	A	D	A	D	•
SCHELCHER PRINCE GESTION	SCHELCHER PRINCE CONVERTIBLES GLOBAL EUROPE P	FR0010377507	A/D	A/D	A	A/D	•
SCHELCHER PRINCE GESTION	SCHELCHER PRINCE CONVERTIBLES P	FR0010771055	A/D	A/D	A	A/D	•
CONVERTIBLES INTERNATIONAL							
LAZARD FRÈRES GESTION	LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL A	FR0000098683	A	D	A	D	•
M&G GROUP	M&G GLOBAL CONVERTIBLES EURO A	GB00B1Z68494	A/D	A/D	A	A/D	•
SCHELCHER PRINCE GESTION	SCHELCHER PRINCE CONVERTIBLES GLOBAL WORLD P ⁽⁶⁾	FR0011167402	A/D	A/D	A	A/D	•
FONDS GARANTIS							
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	BNP PARIBAS ACTIONS EURO PROTÉGÉ ⁽⁶⁾	FR0010077206	A/D	A/D	A	A/D	•
IMMOBILIER - INDIRECT EUROPE							
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ IMMO C	FR0000011959	A	D	A	D	•
AMUNDI	AMUNDI ACTIONS FONCIER PD	FR0000972655	A	D	A	D	•
AXA FUNDS MANAGEMENT S.A.	AXA WORLD FUNDS FRAMLINGTON EUROPE REAL ESTATE SECURITIES A CAPITALISATION EUR	LU0216734045	A	D	A	D	•
LA FRANÇAISE AM	LA FRANÇAISE FORUM RENDEMENT FONCIÈRES R	FR0010225607	A	D	A	D	•
PETERCAM INSTITUTIONAL ASSET MANAGEMENT SA	PETERCAM SECURITIES REAL ESTATE EUROPE B	BE0058187841	A	D	A	D	•
IMMOBILIER - INDIRECT INTERNATIONAL							
AXA FUNDS MANAGEMENT S.A.	AXA WORLD FUNDS FRAMLINGTON GLOBAL REAL ESTATE SECURITIES E CAPITALISATION EUR ⁽⁶⁾	LU0266012409	A	D	A	D	•
IMMOBILIER - INDIRECT ZONE EURO							
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ SECTEUR EURO IMMOBILIER	FR0000449340	A	D	A	D	•
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ FONCIER	FR0000945503	A	D	A	D	•
AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	AXA AEDIFICANDI A C	FR0000172041	A	D	A	D	•

Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Investissement progressif	Sécurisation des plus-values	Dynamisation des plus-values	Stop-loss relatif	Rééquilibrage automatique
GESTION 21	IMMOBILIER 21 AC	FR0010541821	A	D	A	D	•
LAZARD FRÈRES GESTION	OBJECTIF ACTIFS RÉELS C	FR0010119917	A	D	A	D	•
MARTIN MAUREL GESTION	MARTIN MAUREL PIERRE CAPITALISATION P	FR0007457890	A	D	A	D	•
MATIÈRES PREMIÈRES - DIVERS							
BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS LUX	PARVEST COMMODITIES CLASSIC H EUR-CAPITALISATION	LU0823449425	A	D	A	D	•
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES							
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	BNP PARIBAS OBLI LONG TERME CLASSIC C	FR0010098210	A/D	A/D	A	A/D	•
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	BNP PARIBAS OBLIPAR CLASSIC C	FR0011829225	A/D	A/D	A	A/D	•
FEDERAL FINANCE GESTION	FEDERAL OBLIGATAIRE CP	FR0000447641	A/D	A/D	A	A/D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EURO BOND FUND A-EUR	LU0048579097	A/D	A/D	A	A/D	•
LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT	LBPAM OBLI EUROPE C	FR0000423378	A/D	A/D	A	A/D	•
LA FRANÇAISE AM	LA FRANÇAISE OBLIGATIONS LT I	FR0000425241	A/D	A/D	A	A/D	•
MIROVA	FRUCTI ISR OBLI EURO RC	FR0010028985	A/D	A/D	A	A/D	•
SHELCHER PRINCE GESTION	SHELCHER PRINCE OPPORTUNITÉS EUROPÉENNES P	FR0011034818	A/D	A/D	A	A/D	•
OBLIGATIONS EUR DIVERSIFIÉES COURT TERME							
CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC SÉCURITÉ A EUR ACC	FR0010149120	A/D	A/D	A	A/D	•
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS D'ÉTAT							
CPR ASSET MANAGEMENT	CPR EUROGOV+ MT P	FR0007479944	A/D	A/D	A	A/D	•
CPR ASSET MANAGEMENT	CPR 7-10 EURO SR P	FR0010376020	A/D	A/D	A	A/D	•
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC EURO GVT BOND FUND C	FR0000971293	A/D	A/D	A	A/D	•
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	LYXOR UCITS ETF EUROMTS 3-5Y INVESTMENT GRADE (DR) ⁽¹³⁾	FR0010037234	A/D	A/D	A	A/D	•
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	LYXOR UCITS ETF EUROMTS 5-7Y INVESTMENT GRADE (DR) ⁽¹³⁾	FR0010411413	A/D	A/D	A	A/D	•
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	LYXOR UCITS ETF EUROMTS 7-10Y INVESTMENT GRADE (DR) ⁽¹³⁾	FR0010411439	A/D	A/D	A	A/D	•
NATIXIS ASSET MANAGEMENT	NATIXIS SOUVERAINS EURO RC	FR0000003196	A/D	A/D	A	A/D	•
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS D'ÉTAT COURT TERME							
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	LYXOR UCITS ETF EUROMTS 1-3Y INVESTMENT GRADE (DR) ⁽¹³⁾	FR0010222224	A/D	A/D	A	A/D	•

Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Investissement progressif	Sécurisation des plus-values	Dynamisation des plus-values	Stop-loss relatif	Rééquilibrage automatique
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS							
AXA FUNDS MANAGEMENT S.A.	AXA WORLD FUNDS EURO CRÉDIT PLUS A CAPITALISATION EUR	LU0164100710	A/D	A/D	A	A/D	•
FINANCIERE DE L ÉCHIQUIER	ÉCHIQUIER OBLIG	FR0010491803	A/D	A/D	A	A/D	•
KEREN FINANCE	KEREN CORPORATE C	FR0010697532	A/D	A/D	A	A/D	•
LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT	LBPAM OBLI CRÉDIT E	FR0000982217	A/D	A/D	A	A/D	•
RAIFFEISEN KAPITALANLAGE GMBH	RAIFFEISEN-EURO-CORPORATES VT (6)	AT0000712534	A/D	A/D	A	A/D	•
ROTHSCHILD & CIE GESTION	R EURO CRÉDIT F	FR0010807107	A/D	A/D	A	A/D	•
OBLIGATIONS EUR EMPRUNTS PRIVÉS COURT TERME							
TIKHAU INVESTMENT MANAGEMENT	TIKHAU TAUX VARIABLES P	FR0010819821	A/D	A/D	A	A/D	•
OBLIGATIONS EUR FLEXIBLES							
AMUNDI	AMUNDI OBLIG MONDE P	FR0000286338	A/D	A/D	A	A/D	•
H2O AM LLP	H2O MULTIBONDS RC	FR0010923375	A/D	A/D	A	A/D	•
OBLIGATIONS EUR HAUT RENDEMENT							
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH	ALLIANZ EURO HIGH YIELD RC	FR0010032326	A/D	A/D	A	A/D	•
AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI FUNDS BOND EURO HIGH YIELD AE-C CLASS	LU0119110723	A/D	A/D	A	A/D	•
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EUROPEAN HIGH YIELD FUND A-EUR	LU0110060430	A/D	A/D	A	A/D	•
HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG) SA	HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS - EURO HIGH YIELD BOND CLASS AC	LU0165128348	A/D	A/D	A	A/D	•
PETERCAM INSTITUTIONAL ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) SA	PETERCAM L BONDS HIGHER YIELD B	LU0138645519	A/D	A/D	A	A/D	•
PIONEER ASSET MANAGEMENT SA	PIONEER FUNDS - EURO HIGH YIELD A EUR ND	LU0229386064	A/D	A/D	A	A/D	•
RAIFFEISEN KAPITALANLAGE GMBH	RAIFFEISEN-EUROPA-HIGHYIELD (R) VT (6)	AT0000765599	A	D	A	D	•
SHELCHER PRINCE GESTION	SHELCHER PRINCE HAUT RENDEMENT P	FR0010560037	A/D	A/D	A	A/D	•
OBLIGATIONS EUR INDEXÉES SUR L'INFLATION							
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	BNP PARIBAS OBLI INFLATION CLASSIC C	FR0010077354	A/D	A/D	A	A/D	•
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)	HSBC OBLIG INFLATION EURO IC	FR0010615393	A/D	A/D	A	A/D	•
OBLIGATIONS EUR LONG TERME							
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	LYXOR UCITS ETF EUROMTS 15+Y INVESTMENT GRADE (DR) ⁽¹³⁾	FR0010481093	A/D	A/D	A	A/D	•
OBLIGATIONS EUR TRÈS COURT TERME							
ROTHSCHILD & CIE GESTION	R CRÉDIT HORIZON 12M C EUR	FR0010697482	A/D	A/D	A	A/D	•
OBLIGATIONS EUROPE							
AMUNDI LUX	AMUNDI FUNDS BOND EUROPE AE-C CLASS	LU0201577391	A/D	A/D	A	A/D	•

Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Investissement progressif	Sécurisation des plus-values	Dynamisation des plus-values	Stop-loss relatif	Rééquilibrage automatique
OBLIGATIONS EUROPE ÉMERGENTE							
RAIFFEISEN KAPITALANLAGE GMBH	RAIFFEISEN-OSTEUROPA-RENT (R) VT ⁽⁶⁾	AT0000740667	A/D	A/D	A	A/D	•
OBLIGATIONS INTERNATIONAL							
CARMIGNAC GESTION	CARMIGNAC PORTFOLIO GLOBAL BOND A EUR ACC	LU0336083497	A/D	A/D	A	A/D	•
FRANKLIN TEMPLETON INVESTMENT FUNDS	TEMPLETON GLOBAL TOTAL RETURN FUND A(ACC)EUR	LU0260870661	A	D	A	D	•
FRANKLIN TEMPLETON INVESTMENT FUNDS	TEMPLETON GLOBAL BOND FUND A(ACC)EUR-H1	LU0294219869	A/D	A/D	A	A/D	•
FRANKLIN TEMPLETON INVESTMENT FUNDS	TEMPLETON GLOBAL TOTAL RETURN FUND N(ACC)EUR-H1	LU0294221253	A/D	A/D	A	A/D	•
M&G GROUP	M&G GLOBAL MACRO BOND EURO A GROSS ACCUMULATION CLASS	GB00B78PH718	A/D	A/D	A	A/D	•
OBLIGATIONS INTERNATIONAL COUVERTES EN EUR							
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	BNP PARIBAS OBLI MONDE CLASSIC	FR0010133892	A/D	A/D	A	A/D	•
OBLIGATIONS INTERNATIONAL DOMINANTE EUR							
AMUNDI	AMUNDI MULTIMANAGERS OBLIG P	FR0000983637	A/D	A/D	A	A/D	•
OBLIGATIONS INTERNATIONALES INDEXÉES SUR L'INFLATION COUVERTES EN EUR							
AXA FUNDS MANAGEMENT S.A.	AXA WORLD FUNDS GLOBAL INFLATION BONDS E CAPITALISATION EUR	LU0266010296	A/D	A/D	A	A/D	•
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES							
AMUNDI	AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES P EUR	FR0010156604	A/D	A/D	A	A/D	•
OBLIGATIONS INTERNATIONALES FLEXIBLES COUVERTES EN USD							
AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI FUNDS BOND GLOBAL AGGREGATE AHE-C CLASS	LU0906524193	A/D	A/D	A	A/D	•
OBLIGATIONS MARCHÉS ÉMERGENTS							
FIDELITY (FIL INV MGMT (LUX) S.A.)	FIDELITY FUNDS - EMERGING MARKET DEBT A-ACC-EUR	LU0238205289	A	D	A	D	•
JPMORGAN ASSET MGMT (EUROPE) SARL	JPMORGAN FUNDS - EMERGING MARKETS DEBT FUND D (ACC) - EUR HEDGED	LU0117898204	A/D	A/D	A	A/D	•
PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-GLOBAL EMERGING DEBT HP EUR	LU0170994346	A/D	A/D	A	A/D	•
SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT LUX S.A.	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND EMERGING MARKETS DEBT ABSOLUTE RETURN B € HEDGED	LU0177222121	A/D	A/D	A	A/D	•
OBLIGATIONS MARCHÉS ÉMERGENTS DEVISE LOCALE							
BNY MELLON GLOBAL MANAGEMENT LTD	BNY MELLON EMERGING MARKET DEBT LOCAL CURRENCY FUND H EUR HEDGED	IE00B2Q4XP59	A	D	A	D	•
PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SA	PICTET-EMERGING LOCAL CURRENCY DEBT PEUR	LU0280437673	A/D	A/D	A	A/D	•

Société de gestion	Nom du support	Code ISIN	Investissement progressif	Sécurisation des plus-values	Dynamisation des plus-values	Stop-loss relatif	Rééquilibrage automatique
OBLIGATIONS MARCHÉS ÉMERGENTS DOMINANTE EUR							
AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI FUNDS BOND GLOBAL EMERGING HARD CURRENCY AE-C CLASS	LU0907913460	A/D	A/D	A	A/D	•
AMUNDI LUXEMBOURG S.A.	AMUNDI FUNDS BOND GLOBAL EMERGING BLENDED AE-C CLASS	LU1161086159	A/D	A/D	A	A/D	•
SCI							
LA FRANCAISE AM	LFP MULTIMMO (PART PHILOSOPHALE) ⁽⁸⁾	OP1210807758	-	-	-	-	-
PRIMONIAL REIM	SCI PRIMONIAL CAPIMMO ⁽⁸⁾	QS0002005277	-	-	-	-	-
SCPI							
AMUNDI IMMOBILIER	SCPI RIVOLI AVENIR PATRIMOINE ⁽⁹⁾	QS0002005346	-	-	-	-	-
CILOGER	SCPI ATOUT PIERRE DIVERSIFICAT ⁽⁹⁾	QS0002005625	-	-	-	-	-
CILOGER	SCPI PIERRE PLUS ⁽⁹⁾	QS0002005633	-	-	-	-	-
HSBC REIM	ELYSÉES PIERRE ⁽⁹⁾	QS0002005300	-	-	-	-	-
NAMI AEW EUROPE	SCPI LAFFITTE PIERRE ⁽⁹⁾	QS0002005338	-	-	-	-	-
PRIMONIAL REIM	SCPI PRIMOPIERRE ⁽⁹⁾	QS0002005285	-	-	-	-	-
PRIMONIAL REIM	SCPI PATRIMMO COMMERCE ⁽⁹⁾	QS0002005299	-	-	-	-	-
PRIMONIAL REIM	SCPI PRIMOVIE ⁽⁹⁾	QS0002005324	-	-	-	-	-
PRIMONIAL REIM	SCPI PATRIMMO CROISSANCE ⁽⁹⁾	QS0002005708	-	-	-	-	-
SOFIDY	SCPI EFIMMO ⁽⁹⁾	QS0002006003	-	-	-	-	-
SOFIDY	SCPI IMMORENTE ⁽⁹⁾	QS0002006011	-	-	-	-	-
TRADING - LEVERAGED/INVERSE ACTIONS							
LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	LYXOR UCITS ETF EURO STOXX 50 DAILY LEVERAGE ⁽¹³⁾	FR0010468983	A	D	A	D	•

- (1) La valeur liquidative de ces fonds est exprimée en Dollar Américain. Elle est convertie selon la parité retenue par Suravenir.
- (2) La valeur liquidative de ces fonds est exprimée en Livre Sterling. Elle est convertie selon la parité retenue par Suravenir.
- (3) La valeur liquidative de ces fonds est exprimée en Dollar Australien. Elle est convertie selon la parité retenue par Suravenir.
- (4) La valeur liquidative de ces fonds est exprimée en Couronne Suédoise. Elle est convertie selon la parité retenue par Suravenir.
- (5) La valeur liquidative de ces fonds est exprimée en Franc Suisse. Elle est convertie selon la parité retenue par Suravenir.
- (6) Les opérations sur ces fonds s'effectuent sur la base de la 2^{ème} valeur liquidative déterminée à compter de la saisie, sous réserve qu'une autre opération ne soit pas en attente de valorisation.
- (7) Les opérations sur ce fonds s'effectuent sur la base de la 3^{ème} valeur liquidative déterminée à compter de la saisie, sous réserve qu'une autre opération ne soit pas en attente de valorisation
- (8) La valeur liquidative des SCI est calculée chaque semaine (vendredi). En cas d'achat ou de vente, la VL appliquée sera la 1^{ère} valeur déterminée après la date d'opération, avec un préavis de 1 jour et sous réserve qu'une autre opération ne soit pas en attente de valorisation. Le cumul des versements sur chaque SCI ne doit pas représenter plus de 50 % de l'encours total du contrat et ne doit pas dépasser 50 000 euros.
- (9) La valorisation des SCPI est hebdomadaire (chaque lundi ou, si le lundi est férié, le jour ouvré précédent). Le versement minimum sur une SCPI est une part. Pour tout investissement sur SCPI, vous devez IMPÉRATIVEMENT compléter et adresser à LinXea une annexe spécifique à télécharger sur le site Internet www.linXea.com. Le cumul des versements sur chaque SCPI ne doit pas représenter plus de 50 % de l'encours total du contrat et ne doit pas dépasser 50 000 euros.
- (10) Les CERTIFICATS sont cotés de façon continue sur Euronext paris. La valeur liquidative retenue par SURAVENIR n'est pas celle de l'OPCVM publiée quotidiennement par la société de gestion mais correspond au cours de 17 heures (heure française). Lors du premier investissement sur chacun des CERTIFICATS, vous devez IMPÉRATIVEMENT compléter et adresser à LinXea une annexe spécifique à télécharger sur le site Internet www.linXea.com. Les CERTIFICATS ne sont pas éligibles aux opérations de gestion en ligne et aux versements programmés.
- (11) La valeur liquidative de ces fonds est calculée chaque semaine.
- (12) La valeur liquidative de ces fonds est calculée mensuellement.
- (13) La valorisation de ces fonds dits "Trackers" se fera chaque jour au cours de la transaction réalisée par Suravenir lors du fixing de clôture des marchés majoré de 0,1 % de frais de transaction pour les opérations d'investissement et minoré de 0,1 % pour les opérations de désinvestissement.

Les supports éligibles à l'option de rééquilibrage automatique sont indiqués par un "•". Pour les autres options, les supports éligibles au départ sont indiqués par un "D" et à l'arrivée par un "A".

Au déclenchement de l'option d'arbitrages programmés choisie par le souscripteur, le capital présent sur le(s) support(s) de départ est transféré vers le(s) support(s) d'arrivée sélectionné(s) par le souscripteur.



Siège social : 232, rue Général Paulet BP 103 - 29802 Brest Cedex 9 - www.suravenir.fr - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 420 000 000 euros. Société mixte régie par le Code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. Suravenir est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) (61, rue Taibout - 75436 Paris Cedex 9).



LINXEA, Siège social : 25 rue chateaubriand, 75008 Paris SAS au capital de 106 200 € - Siren : RCS 478 958 762 - LinXea est enregistré auprès de l'Autorité des Marchés financiers (AMF) et Membre de l'Association Nationale des - Conseils Financiers - CIF sous le numéro : E001437. Immatriculé au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 031 073 (le registre est tenu par l'ORIAS, Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurances situé 1 rue Jules Lefebvre 75311 Paris Cedex 9, le registre est consultable sur www.orias.fr).